Les Signes des Temps

„Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.“ Matthieu 24 : 33.

8ME ANNÉE, NO. 8. BALE (SUISSE) FÉVRIER 1884. 92ME NUMÉRO.

Les Signes des Temps

JOURNAL MENSUEL

Publié par la

SOCIÉTÉ DES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR

—: COMITÉ :—

B.-L. WHITNEY - - - - - PIERRE SCHILD
ADÉMAR VUILLEUMIER

PRIX D'ABONNEMENT CINQ FRANCS
Par An, ou par Volume de 12 Numéros.

—: BUREAU :—

Angle des rues WEIHERWEG et BELCHENSTRASSE.

☞ S'Adresser (FRANCO) : M. B.-L. WHITNEY, Bureau des SIGNES DES TEMPS, BALE (Suisse.) — L'année du Journal commence au mois de Juillet ; la Rédaction reçoit cependant des abonnements à toute autre époque. — Les personnes désirant nous envoyer de l'argent soit pour le Journal, soit pour des traités, peuvent, s'il leur est difficile d'envoyer un mandat postal, nous faire parvenir des timbres-poste suisses ou français, surtout lorsqu'il ne s'agit que de petites sommes.

Articles Variés.

LUTHER QUITTE AUGSBOURG.

SECOND ARTICLE.

LUTHER continuait, avec son guide, à fuir loin d'Augsbourg. Il pressait son cheval, et le faisait aller aussi vite que le permettaient les forces du pauvre animal. Il se rappelait la fuite réelle ou supposée de Jean Huss, la manière dont on l'atteignit, et l'assertion de ses adversaires, qui prétendirent que, Huss ayant par cette fuite annulé le sauf-conduit de l'empereur, on avait eu le droit de le condamner aux flammes. Cependant ces inquiétudes ne firent que traverser le cœur de Luther. Sorti de la ville où il a passé dix jours sous la main terrible de Rome, qui a déjà écrasé tant de milliers de témoins de la vérité et fait rejaillir autour d'elle tant de sang, maintenant qu'il est libre, qu'il respire l'air pur des champs, qu'il traverse les villages et les campagnes, qu'il se voit admirablement délivré par le bras du Seigneur, toute son âme bénit l'Eternel. C'est bien lui qui peut dire à cette heure: «Notre âme est échappée, comme l'oiseau, du filet des oiseleurs. Le filet a été rompu, et nous sommes échappés.... Notre aide soit au nom de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre!»

Partout sur la route, Luther était l'objet de l'intérêt général. Il n'avait cédé en rien. Une telle victoire, remportée par un moine mendiant sur un représentant de Rome, remplissait d'admiration tous les cœurs. L'Allemagne semblait vengée des mépris de l'Italie. La Parole éternelle a été plus honorée que la parole du pape. Cette vaste puissance, qui depuis tant de siècles dominait le monde, a reçu un formidable échec. La marche de Luther fut un triomphe.

Il se hâtait, désirant être à Wittemberg le 31 octobre, dans la pensée que l'Électeur s'y trouverait pour la fête de Tous-les-Saints, et qu'il pourrait l'y voir. Le bref qu'il avait lu à Nuremberg lui avait révélé tout le danger de sa situation. En effet, déjà condamné à Rome, il ne pouvait espérer ni de demeurer à Wittemberg, ni d'obtenir un asile dans un couvent, ni de se trouver quelque autre part en paix et en sûreté. La protection de l'Électeur pourrait peut-être le défendre; mais il était loin d'en être assuré. Il ne pouvait plus rien attendre des deux amis qu'il avait eus jusqu'alors à la cour de ce prince. Staupitz avait perdu la faveur dont il avait longtemps joui, et quittait la Saxe. Spalatin était aimé de Frédéric; mais il n'avait pas sur lui une grande influence. L'Électeur lui-même ne connaissait pas assez la doctrine de l'Evangile pour s'exposer, à cause d'elle, à des périls manifestes. Cependant Luther pensa qu'il n'avait rien de mieux à faire que de retourner à Wittemberg, et d'y attendre ce que le Dieu éternel et miséricordieux déciderait de lui. Si, comme c'était la pensée de plusieurs, on le laissait tranquille, il voulait se donner tout entier à l'étude et à l'enseignement de la jeunesse.

Luther fut de retour à Wittemberg le 30 octobre. Il s'était hâté inutilement. Ni l'Électeur, ni Spalatin n'étaient venus pour la fête. Ses amis furent tout joyeux en le revoyant parmi eux. Il s'empressa d'annoncer le même jour son arrivée à Spalatin: «Je suis revenu aujourd'hui à Wittemberg sain et sauf, par la grâce de Dieu, lui dit-il; mais combien de temps j'y resterai, c'est ce que j'ignore.... Je suis rempli de joie et de paix, en sorte que je m'étonne fort que l'épreuve que j'endure puisse paraître si grande à tant de grands personnages.»

De Vio n'avait pas attendu longtemps, après le départ de Luther, pour exhaler auprès de l'Electeur toute son indignation. Sa lettre respire la vengeance. Il rend compte à Frédéric de la conférence, avec un air de confiance: «Puisque le frère Martin, dit-il en terminant, ne peut être amené par des voies paternelles à reconnaître son erreur, à demeurer fidèle à l'Eglise catholique, je prie Votre Altesse de l'envoyer à Rome, ou de le chasser de ses états. Sachez bien que cette affaire difficile, méchante et pleine de venin, ne peut durer longtemps encore; car dès que j'aurai fait connaître à notre très-saint seigneur tant de ruse et de malice, on en aura bientôt fini.» Dans un post-scriptum, écrit de sa propre main, le cardinal sollicite l'Electeur de ne pas souiller honteusement son honneur et celui de ses illustres ancêtres pour un misérable petit frère.

Jamais peut-être l'âme de Luther ne fut remplie d'une plus noble indignation que lorsqu'il lut la copie de cette lettre que l'Electeur lui envoya. Le sentiment des souffrances qu'il est destiné à endurer, le prix de la vérité pour laquelle il combat, le mépris que lui inspire la conduite du légat de Rome, remplissent à la fois son cœur. Sa réponse, écrite dans cette agitation d'âme, est pleine de ce courage, de cette élévation, de cette foi, qu'on retrouve toujours en lui dans les époques les plus difficiles de sa vie. Il rend compte, à son tour, de la conférence d'Augsbourg; il expose ensuite la conduite du cardinal, puis il continue ainsi:

«Je voudrais répondre au légat à la place de l'Electeur: Prouve que tu parles avec science, lui dirais-je; qu'on couche par écrit toute l'affaire: alors j'enverrai le frère Martin à Rome, ou bien je le ferai moi-même saisir et mettre à mort. Je prendrai soin de ma conscience et de mon honneur, et je ne permettrai pas qu'aucune tache vienne souiller ma gloire. Mais aussi longtemps que ta science certaine fuit la lumière et ne se fait connaître que par des clameurs, je ne puis ajouter foi aux ténèbres.

»C'est ainsi que je voudrais répondre, très-excellent prince.

»Que le révérend légat, ou le pape lui-même, spécifient par écrit mes erreurs; qu'ils exposent leurs raisons; qu'ils m'instruisent, moi qui désire être instruit, qui le demande, qui le veux, qui l'attends, tellement qu'un Turc même ne refuserait pas de le faire. Si je ne me rétracte pas et ne me condamne pas, quand on m'aura prouvé que les passages que j'ai cités doivent être compris autrement que je ne l'ai fait, alors, ô très-excellent Électeur, que Votre Altesse soit la première à me poursuivre et à me chasser; que l'Université me repousse et m'accable de sa colère... Il y a plus, et j'en prends à témoin le ciel et la terre, que le Seigneur Jésus-Christ me rejette et me condamne! Les paroles que je dis ne me sont pas dictées par une présomption vaine, mais par une inébranlable conviction. Je veux que le Seigneur Dieu me retire sa grâce, et que toute créature de Dieu me refuse sa faveur, si lorsqu'on m'aura montré une meilleure doctrine, je ne l'embrasse pas.

»S'ils me méprisent trop, à cause de la bassesse de mon état, moi, pauvre petit frère mendiant, et s'ils refusent de m'instruire dans le chemin de la vérité, que Votre Altesse prie le légat de lui indiquer en quoi j'ai erré; et s'ils refusent cette faveur à votre Altesse même, qu'ils écrivent leur pensée soit à Sa Majesté Impériale, soit à quelque archevêque de l'Allemagne. Que dois-je, que puis-je faire de plus?

»Que Votre Altesse écoute la voix de sa conscience et de son honneur et ne m'envoie pas à Rome. Aucun homme ne peut vous le commander: car il est impossible que je sois en sûreté dans Rome. Le pape lui-même n'y est pas en sûreté. Ce serait vous

ordonner de trahir le sang d'un chrétien. Ils y ont du papier, des plumes et de l'encre; ils y ont aussi des notaires en nombre infini. Il leur est facile d'écrire en quoi et pourquoi j'ai erré. Absent, il en coûtera moins de m'instruire par écrit, que, présent, de me faire mourir par ruse.

»Je me résigne à l'exil. Mes adversaires me tendent de tous côtés des piéges, de sorte que je ne puis nulle part vivre en sûreté. Afin qu'il ne vous arrive aucun mal à mon sujet, j'abandonne, au nom de Dieu, vos Etats. Je veux aller où le Dieu éternel et miséricordieux veut m'avoir. Qu'il fasse de moi ce qu'il voudra!

»Ainsi donc, Sérénissime Électeur, je vous salue avec vénération; je vous recommande au Dieu éternel, et je vous rends d'immortelles actions de grâce pour tous vos bienfaits envers moi. Quel que soit le peuple au milieu duquel je demeurerai à l'avenir, je me souviendrai éternellement de vous, et je prierai sans cesse avec reconnaissance pour votre bonheur et pour celui des vôtres... Je suis encore, grâce à Dieu, plein de joie, et je le bénis de ce que Christ, le Fils de Dieu, me juge digne de souffrir dans une cause si sainte. Qu'il garde éternellement Votre Altesse illustre! Amen.»

Cette lettre, si pleine de vérité, fit une profonde impression sur l'Électeur. Jamais il n'eût pensé à livrer un innocent entre les mains de Rome; peut-être eût-il invité Luther à se tenir quelque temps caché; mais il ne voulut pas même avoir l'apparence de céder en quelque manière aux menaces du légat. Il écrivit à son conseiller Pfeffinger, qui se trouvait auprès de l'Empereur, de faire connaître à ce prince le véritable état de cette affaire, ou du moins qu'on la fît juger en Allemagne par des juges impartiaux.

Quelques jours après, l'Électeur répondit au légat: «Puisque le docteur Martin a paru devant vous à Augsbourg, vous devez être satisfait. Nous ne nous étions pas attendu à ce que, sans l'avoir convaincu, vous prétendriez le contraindre à se rétracter. Aucun des savants de nos principautés ne nous a dit que la doctrine de Martin fût impie, anti-chrétienne et hérétique.» Le prince refuse ensuite d'envoyer Luther à Rome, et de le chasser de ses États.—Extrait de l'*Histoire de la Réformation,* par M. Merle d'Aubigné.

DE LA PUNITION,

—OU—

CONSIDÉRATIONS SUR LES PEINES ÉTERNELLES.

QUATRIÈME ARTICLE.

LA Providence aussi bien que la Révélation semble nous enseigner que ce glorieux Univers de Dieu sera finalement purifié, et que tout ce qui dérangerait son harmonie et sa beauté, en tant que ce ne pourrait être transformé et purifié, sera rejeté et détruit comme le chaume, et que toutes les créatures pécheresses qui ne voudront ni ne pourront être amenées dans une tendre et affectueuse union avec Sa sainte volonté, devront disparaître et faire place à celles qui sont dignes de Son éternel amour. Que ce soit par l'opération d'une loi spirituelle supérieure qui a fait que la nature du péché est telle qu'il se détruit lui-même, et qu'il est transitoire, et qui rendrait stable et permanent cela seul qui est bon, ou que ce soit par l'infliction directe de la justice divine sur ceux qui persistent dans la rébellion: le résultat est le même. «Il est ordonné que tous les hommes meurent une fois, après quoi suit le Jugement,» et après le Jugement la *seconde mort*—l'extinction complète et finale des pécheurs incorrigibles. «La moisson est la fin du monde, et les moissonneurs sont les anges. Comme donc on amasse l'ivraie et qu'on la brûle dans le feu, il en sera de même à la fin du monde. Le Fils de l'homme enverra ses anges qui ôteront de son royaume tous les scandales et ceux qui font l'iniquité; et ils les jetteront dans la fournaise ardente; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.» «Lesquels seront punis d'une destruction éternelle par la présence du Seigneur et par sa puissance glorieuse, lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses saints, et pour se rendre admirable en tous ceux qui auront cru en ce jour» (Trad. anglaise).

Nous croyons que la *mort*, dans le sens de l'anéantissement de l'existence et non dans celui d'un malheur prolongé éternellement, est la pénalité finale de la loi divine; et voici pourquoi:

1. C'est l'enseignement clair et littéral des saintes Ecritures. Ce n'est point une question de critique philologique. La question ne se porte point sur la signification qui pourrait être donnée à un ou deux mots dans les textes originaux, hébreu ou grec, de la sainte Ecriture; mais elle repose sur l'enseignement invariable de la Bible dans toutes ses diverses formes de langage, de doctrine, de menaces et d'exhortations, de promesses et de prophéties, et enfin d'illustrations et de figures, du commencement à la fin.

Le mot «pénalité» ne se trouve pas dans nos versions ordinaires; mais cette idée est très-fréquemment exprimée dans d'autres termes en rapport avec la loi de Dieu; mais cela avec cette déclaration uniforme: «L'âme qui péchera sera celle qui mourra»—elle ne sera pas dans la souffrance—la souffrance suit toujours le péché comme une sorte de premier fruit—mais la moisson finale, c'est la *mort.* «Le péché étant consommé engendre la mort.»

Les mots *punir* et *punition* se rencontrent souvent dans l'Ancien et le Nouveau Testament, comme traduction d'une douzaine de mots hébreux différents et d'environ une demi-douzaine de mots grecs différents; mais dans la plupart des cas, ils se rapportent à des choses humaines, ou à des jugements temporels. Il n'y a que deux ou trois passages, contenant ces termes, qui se rapportent directement à la question que nous discutons. Les voici:

«Et ceux-ci s'en iront aux peines éternelles (*Kolasin aionion*) mais les justes s'en iront à la vie éternelle *(zæn aionion).*» Mat. 25:46. «Lesquels seront punis *(diken tisousen*, subiront la peine de) d'une perdition éternelle *(olethron aionion*, destruction éternelle).» 2 Thess. 1:9. «Si quelqu'un avait violé la loi de Moïse, il mourait sans miséricorde, sur le témoignage de deux ou trois personnes; combien plus grand *(cheironos,* plus sévère) croyez-vous que doive être le supplice *(timorias*, la rétribution) dont sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu.» etc. Héb. 10:28, 29. «Le Seigneur sait délivrer de l'épreuve ceux qui l'honorent et réserver les injustes pour être punis *(holazomenous)* au jour du jugement.» 2 Pier. 2:9.

Nous n'avons nullement besoin de faire un examen critique de ces mots grecs; car on ne peut prétendre avec quelque apparence de raison qu'ils favorisent en quelque manière l'idée que les peines que Dieu inflige sont des tortures éternelles. Il faut d'abord y en avoir lu l'idée de parti pris, avant qu'on puisse faire paraître qu'ils semblent s'accorder avec une pareille doctrine. Quant aux mots *kolasin aionion*, traduits par peines éternelles dans Mat. 25:46, ils ont donné lieu à de savantes discussions que nous ne nous proposons point de considérer ici. On ne peut rien tirer de défini du mot *kolasin*, quant à la nature de la punition. Il se prête à la fois aux définitions de punition par extermination, dépouillement, destruction, aussi bien que par tourment; car il renferme les deux idées; et ceci est précisément ce que nous croyons être dans le cas actuel, sa double signification—une mort misérable, ignominieuse, la peine capitale, l'excision éternelle de la vie et de toutes ses joies, réelles et finales, une destruction irrémédiable, comme celle qu'opère le feu, et cela sur un coupable indigne de vivre plus longtemps. Et c'est ainsi que la chose est rendue dans les deux plus anciennes versions latines et dans un grand nombre de traductions modernes. «Ceux-ci s'en iront au feu éternel *(ad ignum æternum).*» Lorsque nous trouvons la nature réelle de la peine, spécifiée et déclarée être une «DESTRUCTION ÉTERNELLE», comme dans 2. Thess. 1:9, —«lesquels seront punis d'une *olethron aionion*, destruction éternelle»—nous n'avons pas le droit d'y mettre une autre signification. La signification de ce mot *olethron* ne peut pas être mise en doute. On ne pourrait trouver pour représenter une destruction, une oblitération entière, complète, absolue, une extermination, un terme plus fort que celui-ci; c'est une destruction, non pas simplement du bien-être de l'individu, mais de l'être entier, en un mot, de l'individu lui-même. Ceci est enseigné uniformément dans toute la Bible et personne n'aurait jamais pensé à donner à ce passage, et aux autres passages de l'Ecriture prédisant le sort des méchants, aucune autre signification, si sa fausse philosophie sur la nature indestructible de l'âme, ne lui avait appris à y lire cette doctrine.

2. Ceci s'accorde avec l'économie pénale de la loi mosaïque. Il n'y existait aucune punition renfermant l'emprisonnement à vie; encore bien moins l'emprisonnement à vie accompagné de tortures. La peine infligée aux plus grands crimes était toujours la *mort*—une mort ignominieuse et sans miséricorde. Cette loi procédait de Dieu lui-même. Elle avait deux applications: l'une physique, l'autre morale. Tandis que l'administration de cette loi, sous son côté physique, était remise entre des mains humaines, Dieu s'en réservait l'administration morale. Mais Il n'aurait pu certainement sanctionner cette loi sous un de ses côtés sans la sanctionner sous l'autre. Si la peine pour le plus grand crime sous l'administration temporelle avait été l'emprisonnement à vie, ou l'emprisonnement à vie avec des tortures continuelles, on pourrait alors prétendre avec quelque apparence de raison qu'il en sera de même sous l'administration divine, et que les mots peines éternelles signifient une souffrance éternelle dans l'enfer.

Mais maintenant nous ne pouvons en tirer d'autre conclusion que celle que cela signifie la peine capitale: la punition par la mort sous l'administration divine aussi bien que sous l'administration humaine.

3. Ceci s'accorde avec le système des sacrifices que Dieu institua. Ces victimes pour le sacrifice n'étaient point torturées ni emprisonnées, mais simplement mises à mort. Par cela, celui qui offrait le sacrifice reconnaissait qu'il avait perdu, non sa liberté, non son bien-être, mais sa vie—son existence elle-même. Ce n'était point simplement une offrande que Dieu requérait, mais le sacrifice de la vie d'une innocente victime à la place de l'homme coupable. C'est justement

par là que nous voyons la différence existant entre les offrandes de Caïn et celles d'Abel, et pour quelle raison «l'Eternel eut égard» à l'une et «n'eut pas égard» à l'autre. Caïn apporta une offrande pure; rien du moins ne fait supposer le contraire. Mais il n'offrit la vie d'aucune victime. «Mais Abel offrit le premier-né de son troupeau.» Gen. 4:3, 4. C'est dans *la mort* de la victime que se trouve la vraie signification de l'offrande. Sans cela, elle n'a ni sens, ni mérite.

Tous les sacrifices indiquaient Christ, «l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde.» Si la punition dûe à nos péchés n'est point la mort réelle, mais une existence de péché et de souffrances prolongées indéfiniment, il est impossible de comprendre comment Christ a fait propitiation pour nous par sa mort. Il ne peut être mis en question «qu'il a donné sa vie pour nous.» Il mourut d'une mort ignominieuse et cruelle; mais son agonie sur la croix fut courte, comparée à celle de beaucoup d'autres qui ont été mis à mort de la même manière. Aujourd'hui, aucun homme intelligent n'essayerait de démontrer, comme des théologiens des siècles passés l'ont fait, que les souffrances de Jésus sur la croix furent égales à celles qu'auraient endurées tous les rachetés pendant une éternité de tourments en enfer. Même dans ce cas, la miséricorde divine n'eût rien gagné par un échange d'une aussi étrange anomalie.

Si la mort à laquelle nous sommes sujets n'est que ce que l'on appelle mort spirituelle, c'est-à-dire l'éloignement de Dieu et une existence éternelle dans le péché et la souffrance, Christ n'a certainement pas souffert une telle mort pour nous, ni fait pour nous une propitiation convenable, ni ne nous a rachetés de la mort en mourant pour nous. Mais si l'on veut laisser de côté toute philosophie spéculative et considérer cette étonnante transaction simplement à la lumière de la révélation, on ne manquera pas de voir comment ce Dieu fait homme souffrit exactement et pleinement la peine de la loi qui nous était dûe: Il mourut, mourut réellement et en vérité, tout comme un autre homme meurt, et comme nous aurions tous dû mourir, sans aucune espérance de résurrection; mais, par la vertu toute puissante de l'Esprit saint qui est en lui et qui ne pouvait mourir — «étant mort selon la chair, mais ayant été vivifié par l'Esprit.» — Il sortit vainqueur de la puissance du tombeau et «c'est aussi pour cela qu'il peut toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par lui.» — Extrait de *Life Everlasting*, par J.-H. Pettingell.

LE BAPTÊME ÉVANGÉLIQUE.

DEUXIÈME ARTICLE.

III. QUELLES SONT LES PERSONNES PROPRES A RECEVOIR LE BAPTÊME?

Ce sont celles qui ont cru à l'Evangile, qui se sont repenties de leurs péchés et possèdent une foi salutaire en Jésus-Christ. «Allez-vous-en par tout le monde, et prêchez l'Evangile à toute créature humaine. Celui qui croira, et qui sera baptisé sera sauvé.» Marc 16:15. «Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ pour le pardon de vos péchés.» Act. 2:38 (version Segond). Jean-Baptiste disait à ceux qui venaient à lui pour être baptisés: «Repentez-vous.» «Produisez donc du fruit digne de la repentance.» Mat. 3:2, 8 (même version). «Et l'Eunuque dit: Voici de l'eau; qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé? Et Philippe lui dit: Si tu crois de tout ton cœur, cela t'est permis.» Act. 8:36, 37. Tous les devoirs de l'Evangile requièrent l'exercice de l'intelligence, et doivent être remplis par ceux qui peuvent apprécier ce qu'ils font, et qui sont responsables de leur conduite. Ceux donc qui sont trop jeunes pour discerner entre le bien et le mal, pour comprendre les devoirs de l'Evangile, pour croire et se repentir, ne doivent pas être baptisés. Le péché n'est point imputé aux enfants, et l'Evangile ne leur commande pas d'être baptisés. Mais ceux qui sont assez âgés pour comprendre leurs devoirs et pour être rendus responsables de leurs actions, qui se sont repentis et qui ont cru en Jésus-Christ, peuvent et doivent être baptisés.

Et d'après l'Evangile, le baptême doit suivre de près la repentance et la foi. Ceux qui reçurent l'Evangile, le jour de la Pentecôte furent baptisés immédiatement. Act. 2:41. Il en fut ainsi de St.-Paul. Act. 9:18. Annanias, qui lui fut envoyé pour l'assister lui dit: «Et maintenant, que tardes-tu? Lève-toi et sois baptisé, et lavé de tes péchés, après avoir invoqué le nom du Seigneur.» Act. 22:16. Le géolier fut baptisé la même nuit où il apprit ce qu'il devait faire pour être sauvé. Act. 16:33.

Être baptisé à temps, dès que l'on a rempli les conditions du baptême, attendrit le cœur, ferme la porte à la tentation, lie plus fermement au devoir celui qui reçoit le baptême, et lui procure l'approbation et la bénédiction du Seigneur. Celui qui, dans les affaires matérielles, donne sa parole d'honneur, a un motif de plus pour l'engager à faire ce qu'il avait l'intention de faire. De même, les vœux que nous faisons devant Dieu et devant les hommes à notre baptême, nous aident dans la suite à nous tenir séparés du péché et du monde, et à marcher dans la voie de la sainteté. Notre parole d'honneur par excellence est donnée, et elle nous est une barrière qui nous empêche de nous lancer dans les sentiers du monde.

Si nous envisageons le baptême simplement comme une forme, comme un acte extérieur, et que nous le séparions, dans nos pensées et dans notre expérience, de l'œuvre intérieure qu'il représente — d'une profonde repentance et de l'exercice d'une foi efficace en Christ—il ne nous sera d'aucune valeur. Dans ce cas, nous ne serions pas propres à recevoir le baptême. Mais si nous envisageons le baptême à son point de vue spirituel, tout en retenant sa vraie forme; si, dans notre expérience comme dans nos pensées, nous l'associons à l'œuvre intérieure dont il est le signe, il sera pour nous un emblême véritable, il servira a fortifier notre foi, et contribuera à perfectionner en nous l'œuvre de la repentance.

Vous passez près d'un magasin, et vous lisez sur l'enseigne qu'il porte: «Magasin d'étoffes.» Vous entrez, vous n'y trouvez point d'étoffes, et vous dites avec raison: «L'enseigne ne sert à rien, à moins que ce ne soit pour nous tromper.» Vous entrez dans un autre magasin portant la même enseigne, et vous y trouvez des étoffes: «Cette fois, dites-vous, l'enseigne est à propos.» Il en est de même du baptême par rapport à ceux qui ont la préparation qu'il représente, et par rapport à ceux qui n'ont pas cette préparation.

Faut-il éviter de recevoir le baptême lorsqu'on n'en a pas rempli les conditions: il faut également eviter de le renvoyer lorsque ces conditions ont été remplies. Il y a là deux extrêmes qu'il faut fuir, à cause des conséquences sérieuses qui en résultent. Recevoir le baptême, quand on n'est pas prêt à être baptisé, c'est s'exposer à être mécontent de son baptême, pour donner lieu au découragement (car l'œuvre préparatoire au baptême est plus difficile après qu'avant le baptême), et à donner aux ennemis de Dieu l'occasion de mépriser l'Evangile de Christ.

Renvoyer le baptême quand on peut et doit être baptisé, endurcit le cœur, encourage l'indécision et la paresse spirituelle, dont l'influence se fera sentir par rapport à d'autres devoirs, et ouvre la porte à la tentation. Ceux qui négligent ce devoir seront tentés de croire que, comme ils n'ont pas été baptisés, ils ne sont pas tenus d'accomplir certains devoirs, et qu'ils peuvent prendre des libertés que les baptisés ne voudraient pas prendre. Et de cette manière, plusieurs n'entrent jamais pleinement au service du Seigneur, et ne sont jamais baptisés; et ces renvois font que des âmes, qui auraient pu être sauvées, sont perdues.

Quoique les enfants, qui sont trop jeunes pour croire à l'Evangile ne doivent pas être baptisés, cependant il ne faut pas négliger les enfants qui sont plus avancés en âge, même quant au baptême. La jeunesse doit non-seulement être instruite de la repentance et de la foi, mais elle doit l'être aussi au sujet du baptême, et elle doit être encouragée à recevoir le baptême, dès qu'elle est prête à le faire. Et il ne faut pas confondre la préparation pour le baptême avec la perfection qui ne se trouve pas même, après des années de lutte et d'expérience chez ceux qui ont été baptisés. Il ne faut pas que ceux qui ont été baptisés attendent des candidats au baptême une mesure de perfection qu'ils ne possèdent pas eux-mêmes.

Il serait imprudent de fixer un âge défini pour le baptême, parce qu'en faisant cela on baptiserait, d'un côté, des personnes avant qu'elles fussent prêtes à recevoir le baptême, et, d'un autre côté, on attendrait trop longtemps pour donner le baptême et l'on priverait du baptême, sinon pour toujours, du moins pour un temps, des personnes qui, vu leur prospérité spirituelle, devraient être baptisées. Chez certains enfants, l'intelligence se développe plus tôt que chez d'autres, et il y a des enfants qui reçoivent les instructions nécessaires et qui font les expériences requises plus tôt que d'autres.

Nous ne pouvons pas commencer trop tôt à préparer pour le baptême les enfants qui servent leurs parents ou leurs maîtres dans les choses de la vie matérielle et qui sont assez âgés pour fréquenter des écoles et apprendre des métiers. Si nous ne travaillons pas à lier nos enfants au Seigneur et à son œuvre, ils seront plus exposés aux piéges de Satan, et ils courront davantage le danger d'être perdus pour la cause de Dieu et de se perdre eux-mêmes. Il est certain que maints jeunes gens, et même d'autres plus avancés en âge, seraient baptisés plus tôt qu'ils ne le sont, si l'on s'occupait davantage et avec plus de zèle et d'amour de leur instruction religieuse et de leur salut. Si l'on s'imagine que l'on ne peut pas être baptisé avant un certain âge, on agira conformément à cette impression, et si l'âge spécifié est éloigné, l'on sera en danger de négliger un devoir important.

Si l'Écriture dit que la cognée est mise à la racine des arbres (Mat. 3:10), elle dit aussi qu'il ne faut pas briser le roseau froissé et de ne pas éteindre le lumignon qui fume encore. Mat. 12:20. Etre baptisé quand on a rempli les conditions du baptême, est un puissant moyen d'obtenir l'aide si nécessaire pour vaincre le pé-

ché, aide que Dieu accorde à ceux qui lui obéissent.

Vous êtes-vous repentis de vos péchés à la lumière de la loi de Dieu? En avez-vous été attristé? Les avez-vous confessés? Faites-vous des efforts pour y renoncer, et pour garder tous les commandements de Dieu et l'Evangile de son Fils? Avez-vous pris la ferme résolution de mourir au monde et à tous ses vains attraits? Avez-vous renoncé à toutes vos idoles et vous êtes-vous consacrés à Dieu sans réserve? Avez-vous commencé à prier? Avez-vous placé le lourd fardeau de vos péchés sur Jésus, demandant à Dieu en son nom de vous pardonner? Comprenez-vous le baptême? Avez-vous le salut de vos semblables à cœur aussi bien que le vôtre, et ferez-vous tout ce qui est en votre pouvoir, tant par vos talents que par vos moyens, pour le salut des pécheurs?

A toute personne non baptisée qui peut répondre affirmativement à de telles questions, Dieu dit aujourd'hui: «Et maintenant que tardes-tu? Lève-toi, et sois baptisé et lavé de tes péchés.» Act. 22:16.

D.-T. BOURDEAU.

A LA JEUNESSE.

HISTOIRE DE JULES-CÉSAR.

PAR M. JACOB ABBOTT.

CONQUÊTES DES GAULES ET DE LA BRETAGNE—POMPÉE—SES SUCCÈS—SON TRIOMPHE—SOUMISSION DES PIRATES SILICIENS—PREMIER TRIUMVIRAT—MORT DE CRASSUS.

PARVENU au consulat, César semblait n'avoir plus d'autre honneur à désirer; mais il comprit que son autorité ne serait assez forte que lorsqu'il aurait une armée, et, pour parvenir à son but, il se fit assigner par le peuple le proconsulat des Gaules. On appelait alors Gaule tout le pays qui s'étend de la Vénitie à la mer du Nord; la partie au-delà des Alpes formant la Gaule Cisalpine, et la partie en deçà des Alpes, la Gaule Transalpine.

Après avoir organisé une armée de trois légions, César entreprit la conquête des Gaules, en l'an 58 av. J.-C. Cette campagne, qui devait durer huit ans, est une des plus mémorables, non-seulement par la conquête elle-même, mais par les commentaires que le vainqueur en a laissés. Ces Commentaires sont si bien écrits qu'ils passent pour des modèles de style narratif, et renferment les plus anciens écrits qui nous soient parvenus sur plusieurs des peuples vaincus.

César était alors âgé de quarante ans. La Gaule étant divisée en un grand nombre de tribus rivales, il n'eut pas de peine à trouver un prétexte pour s'immiscer dans les querelles des diverses peuplades et les soumettre ensuite les unes après les autres. Le midi de la France était déjà réduit en province romaine: de là son nom de Provence. Les Helvétiens furent les premiers qui entrèrent en lutte avec Rome. Désirant se fixer dans la Gaule méridionale, ils brûlèrent leurs villes et leurs villages et se mirent en marche du côté de Genève. Arrivés dans cette ville, ils y trouvent César qui déclare ne pouvoir leur livrer passage avant d'avoir demandé des ordres à Rome. Pendant que les Helvètes attendent une réponse, César fait construire, du lac Léman au Jura, un mur de six lieues de long et de seize pieds de haut, des fossés et des tours; il les bat ensuite à Autun où ils étaient parvenus en traversant le Jura, et les force à rentrer dans leur pays. César attaque ensuite Ariovist, un roi germain établi au-delà du Rhin et qui avait soumis les Séquanais et les Eduens en-deçà du Rhin. La bataille fut acharnée et la discipline romaine put seule l'emporter sur la force et le courage des Germains; mais ces derniers durent repasser le Rhin et tout le pays tomba au pouvoir du vainqueur. Le bruit de ces exploits se répandit dans les Gaules, de sorte que plusieurs nations se soumirent sans résistance, et recherchèrent l'alliance et la protection du conquérant. D'autres plus fières ou plus confiantes en leurs forces, se préparèrent à résister aux envahisseurs. Mais, quoi qu'elles fissent, le résultat était toujours le même. Il n'est pas possible de narrer ici les luttes, les négociations, les marches, les victoires, de ces huit années de pillage et de conquêtes.

Quoique César fût très énergique et rigoureux quant à la discipline, il était extrêmement populaire et familier avec ses soldats; il partageait leurs travaux et leurs fatigues, de sorte qu'ils étaient peu disposés à se plaindre de privations que leur chef supportait comme eux. César fut le premier chef militaire qui établit en Europe ces relais de chevaux et ce service de courriers dont les postes sont le perfectionnement ou le développement. On lui doit aussi un grand nombre de routes, de canaux, d'acqueducs et d'autres constructions dont les restes se retrouvent encore aujourd'hui.

La Grande Bretagne, fournissant des secours aux Gaulois, César résolut d'y faire une descente. Il s'informa d'abord auprès des marchands de ce qu'était cette contrée, des ressources du pays et du caractère des habitants Mais, soit par ignorance, soit par mauvaise volonté, ils ne donnèrent que des informations insuffisantes. César équipa alors une galère et la confia à un officier nommé Volucenus qu'il chargea d'examiner les côtes de la Grande Bretagne. Au bout de cinq jours la galère fut de retour, et, peu après, quatre-vingts vaisseaux transportaient deux légions et leur chef en face des côtes escarpées et crayeuses de la Bretagne. Les Bretons, prévenus de cette invasion, couvraient la côte où la flotte de César menaçait de débarquer. Il était onze heures du matin lorsque les premiers vaisseaux romains arrivèrent près des côtes de la Bretagne. César fit jeter les ancres et attendit que tous les vaisseaux fussent arrivés pour ordonner l'attaque. La lutte fut courte, mais décisive: les Bretons durent se retirer devant les envahisseurs qui prirent possession de la côte. La conquête de la Bretagne, pays inconnu et presque ignoré jusqu'alors, ajouta beaucoup à la renommée de César, dont chaque nouvelle victoire était célébrée à Rome.

Au point de vue militaire, les exploits de César dans cette campagne furent vraiment merveilleux. Plutarque, résumant les résultats de ces conquêtes, dit qu'il prit huit cents villes, vainquit trois cents nations, livra à diverses époques, des batailles à trois millions d'hommes, en fit un million prisonniers et en tua un autre million sur les champs de bataille. Quelle destruction pour un homme qui employa huit années de sa vie à massacrer des peuples entiers pour la satisfaction de son insatiable ambition! *

Tandis que César poursuivait, de conquête en conquête, sa carrière ambitieuse, un autre général acquérait, presque à la même époque, et par les mêmes moyens, une renommée non moins glorieuse. Ce général était Pompée, que César devait finalement combattre comme son rival le plus redoutable.

Pompée, né l'an 106 av. J-C., était de six ans plus âgé que César. Fils d'un général romain, il avait été élevé dans les camps. Il avait les cheveux bouclés, le regard perçant et une taille bien proportionnée; son air imposant était accompagné d'une expression d'un charme indescriptible qui disposait en sa faveur tous ceux qui l'approchaient.

Malgré son influence et sa popularité, Pompée ne fut pas à l'abri de ces dangers et de ces revers dont était remplie la vie des hommes de haute naissance à cette époque de trouble. Son père, général dur et cruel, après avoir échappé maintes fois au fer des assassins, fut tué par la foudre, dans sa propre tente. Ses soldats lui refusèrent la sépulture et l'accusèrent d'avoir détourné l'argent de l'Etat à son profit. Pompée défendit lui-même la mémoire de son père dans le Forum; sa jeunesse, sa beauté, son éloquence, lui valurent de tels applaudissements qu'un sénateur lui offrit sa fille en mariage. Pompée accepta l'offre du puissant sénateur et épousa Antistia.

Pompée avait embrassé le parti de Sylla et eut bientôt organisé une armée avec laquelle il détruisit l'une après l'autre, trois armées envoyées contre lui par le parti de Marius. Sylla le combla de faveurs et lui fit épouser sa belle-fille Emilia; mais celle-ci mourut peu de temps après. Pompée fut chargé d'une expédition en Afrique où il remporta de grands succès. Rappelé par le dictateur, il dit un jour où ce dernier s'opposait à ce qu'on lui accordât les honneurs du triomphe, sous prétexte qu'il était trop jeune et que ce serait faire perdre à cette cérémonie sa haute considération: «Sylla ne doit pas craindre que ce triomphe soit impopulaire, car la foule est plus disposée à adorer un soleil levant qu'un soleil couchant.» Lorsqu'on rapporta cette parole à Sylla, loin de s'en irriter, il dit qu'il fallait le lui accorder.

Quoique Pompée eût un grand succès chaque fois qu'il défendait une cause dans le Forum, il évitait de se montrer trop souvent en public et de se mêler trop des querelles d'administration municipale, attendant l'occasion de se signaler par quelque acte plus glorieux.

Et cette occasion se présenta bientôt. C'était en l'an 67 av. J.-C., alors que César commençait sa carrière politique. Pendant les troubles qui agitèrent l'époque de la lutte entre Marius et Sylla, les pirates Ciliciens étaient devenus si hardis et si puissants que Rome sentit la nécessité de les repousser. Leurs flottes couvraient la Méditerranée, et sur toutes les côtes s'élevaient des phares, des tours et des arsenaux qu'ils avaient construits. Ils s'étaient immensément enrichis et dominaient sur tout le bassin méditéranéen, où ils comptaient 400 villes et ports de mer. Rome voyait ses provisions de vivres interceptées et était menacée de la famine.

* REMARQUE.—Abbott ne parle pas de la révolte des peuples gaulois qui faillit faire perdre à César tout le fruit de ses conquêtes. Les diverses peuplades gauloises, après avoir applaudi d'abord à l'assujettissement de leurs rivales, commencèrent à sentir leur commun asservissement. Une grande confédération ayant à sa tête un jeune Averne, le *Vercingétorix*, ou chef des tribus celtiques, s'organisa pour renverser la domination romaine. César demeura vainqueur, après de gigantesques efforts, dans lesquels il déploya les immenses ressources de son génie militaire. Le Vercingétorix, battu, fut obligé de se réfugier dans la ville forte d'Alésia, que défendaient 80,000 soldats. César osa l'y assiéger, et lorsque la Gaule entière accourut pour délivrer son chef, on vit une armée de plus de 250,000 hommes venir se briser vainement contre le courage des légions et leurs formidables retranchements. Alors le malheureux chef, désespérant de la victoire, vint s'asseoir en silence aux pieds du général romain, qui le fit servir à l'ornement de son triomphe. Toute la Gaule succomba avec son chef et se vit réduite en provinces romaines.—Voir *Esquisse d'Histoire Universelle* par A. Vulliet, Lausanne 1859.

Il fallait prendre des mesures immédiates pour détruire cette puissance dévastatrice, et le Sénat chargea Pompée de préparer une colossale expédition contre les pirates. Cette nouvelle n'eut pas plus tôt été répandue dans la ville que le prix du blé tomba à la moitié de sa valeur, et le peuple s'écria que le nom même de Pompée avait mis fin à la guerre.

Voici par quel moyen le génie de Pompée accomplit cette périlleuse et difficile entreprise. Après avoir équipé un nombre immense de galères, il les divisa en flottes, dont chacune était sous le commandement d'un lieutenant. Il divisa ensuite la Méditerranée en treize districts et plaça chacun d'eux sous la garde d'un lieutenant et de sa flotte. Après avoir envoyé ses lieutenants dans leurs stations respectives, il s'embarqua lui-même avec une puissante flotte et fit voile vers le détroit de Gibraltar. De cet endroit, il se mit à croiser du côté de l'est, chassant les pirates devant lui. Ses lieutenants, prévenus et sur leurs gardes, empêchaient les Siliciens d'aborder sur aucune côte pour s'y réfugier. Bien des vaisseaux pirates furent entourés et saisis pendant leur fuite, tandis que le plus grand nombre, suivis par les vaisseaux romains, passèrent dans la mer de l'Archipel. Aussitôt, des provisions de blé débarquées à Rome, y apprirent la réussite de l'expédition de Pompée. Ce dernier, donnant ordre à sa flotte de purger les côtes de Sicile et d'aller l'attendre à Brindisi, se rendit par terre dans cette ville après avoir passé à Rome où il fut accueilli aux acclamations d'une foule enthousiaste. Beaucoup de pirates, serrés toujours de plus près, se rendirent avec toutes leurs familles. Pompée les traita avec humanité, ce qui en engagea d'autres à faire leur soumission, et diminua le nombre de ceux qui étaient résolus à résister jusqu'au bout.

La lutte finale eut lieu sur les côtes de la Cilicie, où les pirates, cernés par les innombrables galères romaines, subirent une complète défaite, malgré leur héroïque résistance. Pompée détruisit leurs vaisseaux, démantela leurs forteresses et transporta les pirates et leurs familles à une grande distance dans l'intérieur des terres, où un certain territoire leur fut assigné pour s'y livrer à l'agriculture et à l'industrie.

Pompée, au lieu de retourner à Rome après ces exploits, fut chargé de soumettre l'Asie-Mineure à la puissante République et, lorsqu'il revint à Rome, on vit passer pendant deux jours les dépouilles des vaincus; on dit que ce qui ne parut pas dans ce long cortége eût suffi à un autre triomphe.

Mais la gloire du vainqueur fut troublée par les luttes politiques. Il retrouva à Rome son ancien adversaire, Crassus, qui renouvela ses hostilités. Ce dernier cherchait à obtenir la faveur populaire par ses distributions de blé et ses repas publics dans lesquels il fit un jour dresser dix mille tables. Pompée, de son côté, offrait aux Romains des combats de lions et d'éléphants, animaux qu'il avait ramenés de ses expéditions lointaines. C'est sur ces entrefaites que César revint d'Espagne, et réconcilia ces deux adversaires en formant avec eux ce qu'on a appelé le premier *triumvirat*. César donna sa fille Julia en mariage à Pompée et bientôt Crassus vint à mourir dans une expédition contre les Parthes. Julia elle-même, qui avait servi de trait d'union entre les deux ambitieux triumvirs, mourut des suites d'une frayeur, un jour qu'elle crut qu'on avait assassiné son mari. Le monde entier était dès lors trop petit pour satisfaire la soif de pouvoir de César et de Pompée, et les armes allaient avoir à décider lequel serait le maître du monde

VIE DE JOHN NELSON,

UN DES COLLABORATEURS DE JOHN WESLEY.

CHAPITRE VIII.

Lorsque M. Ingham revint de Londres, il alla voir notre frère Mitchell qui habitait notre ville et me fit demander. Aussitôt que j'entrai, il vint à moi, m'embrassa et me fit asseoir à côté de lui en me disant: John, je crois que Dieu vous a appelé à prêcher sa Parole; car j'ai parlé avec plusieurs personnes depuis que je suis de retour de Londres, et j'ai reconnu qu'elles ont fait de grands progrès. Je vois que Dieu agit plus rapidement qu'il ne le fit avec nous au commencement et je ne voudrais empêcher personne de faire du bien. Il dit aussi aux frères et aux sœurs: Devant vous tous, j'autorise John Nelson à exhorter dans toutes nos réunions. Et me prenant la main, il ajouta: John, Dieu vous a fait un grand honneur en se servant de vous pour appeler les pécheurs à croire au sang de notre Sauveur, et je désire que vous exhortiez dans nos réunions aussi souvent que vous pourrez le faire.

Je suivis son conseil et beaucoup eurent le cœur touché et furent poussés à s'écrier: Seigneur sauve-nous, nous périssons! Ainsi, neuf ou dix personnes chaque semaine étaient amenées à comprendre l'amour de Jésus. J'exhortais ceux qui étaient de l'église épiscopale à demeurer fidèles à leur église, et j'engageai les dissidents à suivre leurs propres assemblées et à faire luire leur lumière devant les membres de leurs propres églises.

J'appris par quelques personnes que M. Ingham leur donnait un avis contraire, et plusieurs commencèrent à rester à la maison le jour du Sabbat, ce qui me fit beaucoup de peine.

Un soir, lorsque nous nous rendions à une assemblée de Pierre Bohler, j'avais disputé avec plusieurs d'entre eux sur leur négligence de la communion et contre leur manière de parler sur la pureté du cœur. Arrivés à Sommerscale, nous entrâmes dans l'assemblée, et M. P. Bohler prit pour texte ces deux versets de l'Evangile selon St.-Matthieu: «Quiconque donc me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est aux cieux. Mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est aux cieux.» Je pensai que s'il avait entendu tout ce que j'avais dit sur ce sujet et qu'il eût cherché à justifier chaque parole que j'avais prononcée, il n'aurait pu prêcher autrement qu'il ne le fit; car il dit que confesser Jésus, c'était vivre pour lui et l'honorer dans toute sa conduite; et que le renier, c'était vivre pour nous-mêmes, en refusant de faire ce qu'il commandait, parce que le devoir n'était pas agréable à notre nature et ne favorisait pas notre intérêt temporel; il ajouta que si un homme conservait le bout de son petit doigt pour commettre le péché, il serait damné corps et âme.

A la vue de cet appui que recevait ma prédication, mes ennemis baissaient la tête. Mais bientôt ils accusèrent Pierre Bohler auprès de ses supérieurs, disant qu'il prêchait la doctrine de Wesley. Peu après, il fut rappelé à Londres. Il en revint moins de trois semaines plus tard. Mais il s'était opéré en lui un changement tel que jamais je n'aurais pu le concevoir: celui qui prétendait m'aimer comme son âme, n'osait pas s'approcher de la porte de ma maison et encore moins me causer. Il y avait entre sa prédication actuelle et l'ancienne, la différence qui existe entre du bon grain et de la balle.

Alors je vis ce qui m'attendait et quelle lutte j'aurais à soutenir. Je pleurai dans ma chambre devant le Seigneur. J'aurais préféré mourir que de voir ces nouveaux convertis dévorés par ces sangliers sortis des forêts de l'Allemagne. Je vis que plusieurs avaient été trompés par leurs paroles doucereuses et leurs beaux discours; je pensai ne plus exhorter du tout, car pourquoi élèverais-je des enfants qu'ils tueraient sur les pierres lisses du torrent; il eût mieux valu qu'ils n'eussent jamais connu la voix du salut, que d'en être détournés après l'avoir connue. Mais Samuel Mitchell me pressa de prêcher et de ne ménager personne. Pourtant j'éprouvai beaucoup de répugnance à le faire et souvent je dis en sortant de chez moi: Seigneur, tu sais que je préférerais mourir que d'aller prêcher; mais je le fais parce que je crois que c'est ta volonté. Et souvent je me dis avant de parler: A moins que je ne voie quelqu'un de converti cette fois, je reconnaîtrai que je dois cesser de parler en ton nom. Mais combien la condescendence du Très-Haut est grande! Il agit tellement dans ma faiblesse que plusieurs furent convertis aussi sûrement que j'en avais demandé le signe. Malgré tout, j'agis comme Jonas; et un jour, je m'enfuis dans les champs au moment où une grande assemblée, qui m'avait invité à prêcher, était réunie. Mais la main du Seigneur était sur moi, et je tombai la face contre terre en m'écriant: Plutôt mourir que de parler en ton nom et élever des enfants pour la tuerie! Je demeurai environ une heure la face contre terre. Oh, dans quelle angoisse était mon âme! Bientôt mon esprit se représenta les souffrances du Seigneur et de ses apôtres dont j'avais un jour souhaité de boire la coupe; et alors qu'elle était à un faible degré dans ma main, j'eusse préféré mourir plutôt que de la boire...

Alors je commençai à avoir honte devant le Seigneur, en considérant la manière merveilleuse dont il m'avait conduit, de sorte que les larmes commencèrent à couler de mes yeux et que mon cœur fut brisé au-dedans de moi. Alors je m'écriai: Je ne m'appartiens pas, je suis à toi: que ta volonté soit donc faite en moi et par moi! En cet instant, le soleil de justice se leva dans mon âme, et je dis à Dieu que j'étais prêt à prêcher aux démons de l'enfer s'il le fallait. Alors je rentrai à la maison, pensant que mes auditeurs étaient partis; mais je les trouvai encore m'attendant devant ma maison. Je leur prêchai; et ce soir-là, deux hommes déclarèrent que Dieu leur avait pardonné tous leurs péchés, pour l'amour de Christ.

Quelques temps après, je me rendis dans une assemblée qui devait se tenir à Gomersal. Lorsque j'arrivai, M. Ingham lisait des lettres dans l'intérieur de la maison, tandis que deux cents personnes se tenaient dehors, dans l'impossibilité de trouver de la place. Je profitai de l'occasion pour leur prêcher en dehors de la maison. Après que j'eus parlé un moment, j'entrai dans la maison, où l'on me faisait appeler et j'y trouvai M. Ingham en compagnie de cinq ou six prédicateurs et quatre évangélistes, et ayant devant lui une centaine d'auditeurs.

M. Ingham se leva et dit qu'il était surpris de voir autant de gens réunis, mais qu'il trouvait prudent de ne pas trop prêcher, de crainte d'attirer la persécution sur les frères. Il s'adressa ensuite à chacun des prédicateurs en particulier et demanda qu'aucun n'exhortât pendant un mois, qu'il y aurait alors une réunion où serait décidé ce

que chacun aurait à faire. Tous accédèrent à sa demande. Alors, se tournant vers moi, il dit qu'il espérait que je cesserais de prêcher et d'exhorter jusqu'à ce que j'aie reçu des ordres de l'Église. Je lui répondis: «Non Monsieur, je ne cesserai pas d'exhorter; je ne puis pas, car je n'ai point commencé ensuite d'ordres qui m'aient été donnés par aucun homme, ni par ma propre volonté; c'est pourquoi je ne puis vous obéir; je quitterais bien sans vos ordres; mais si je le faisais, je serais damné à cause de ma désobéissance.»

Il me répliqua que ces jeunes gens obéissaient tous aux anciens, et qu'ils avaient pourtant été bénis dans leurs travaux tout aussi bien que moi. L'un des prédicateurs ajouta: «Les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes.» 1 Cor. 14:32. Je leur répondis qu'ils n'obéissaient point aux prophètes de Dieu des temps anciens; car Dieu dit par eux: «Jérusalem, j'ai ordonné des gardes sur tes murailles; ils ne se tairont point, ni le jour ni la nuit.» Es. 62:6. «Mais vous pouvez vous taire pendant un mois à l'ordre d'un homme»! Puis, me tournant du côté de M. Ingham, je dis: «Vous savez que plusieurs personnes ont été converties dernièrement par mes exhortations; quelle triste chose ne serait-ce pas de les abandonner maintenant où elles en sont!» Il me répondit que le Seigneur pouvait convertir les âmes sans ma prédication. «Oui, lui dis-je, et il peut nous donner du blé sans que nous labourions et semions; mais il ne le fait pas et n'a pas promis de le faire». Il me dit encore: «Soyez tranquille un mois et vous connaîtrez mieux votre propre cœur.» Je le ferai à une condition, lui dis-je, c'est que vous persuadiez à Satan de ne rien faire pendant un mois; mais s'il continue à rôder autour des hommes comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer, vu que Dieu m'a donné une épée, je suis résolu à l'attaquer où que ce soit que je le rencontre; or partout où je trouve le péché, je rencontre Satan.

Alors quelqu'un cria que les oreilles lui tintaient de m'entendre parler ainsi à un homme tel que M. Ingham. Je lui dis que dans les affaires de Dieu, je pouvais parler à un Gentilhomme comme je le ferais avec un mendiant. M. Ingham reprit: «Il est nécessaire qu'il arrive des scandales; mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive!» «Prenez garde, Monsieur, lui répondis-je, que votre malédiction ne retombe sur vous.» Alors il dit à ses auditeurs de ne pas me laisser prêcher dans leurs maisons, ni de m'encourager par leur présence lorsque je parlerais. Je lui dis que j'espérais qu'il n'empêcherait pas ceux qui avaient été convertis par ma parole de venir m'entendre; qu'ils étaient mes enfants.

Il répliqua qu'il le ferait, qu'aucun n'était à moi, que c'étaient les enfants du Seigneur. Je répondis: «J'ai autant de droit de les appeler ainsi, que St.-Paul n'en avait envers les Galates; et s'ils périssent d'avoir été détournés de la bonne voie par vous, je vous en demanderai compte devant Dieu.» Alors M. Clapham dit: «Puis-je avoir un entretien privé avec John?» «Oui,» répondit M. Ingham. M. Clapham ajouta: «Ce sera lui qui m'enseignera la vérité, tant que je vivrai.» Et il en fut ainsi, car il mourut une quinzaine de jours après.

Lorsque je rentrai à la maison, il y avait plusieurs personnes qui m'attendaient pour être instruites des vérités du royaume des cieux. «Qu'avez-vous, me dit-on, êtes-vous malade? vous êtes si pâle.» Je répondis que je n'avais ni douleurs, ni maladie; mais *que mon esprit était bouleversé au-dedans* de moi. «Ils m'ont privé de mes enfants et leur ont commandé de ne plus venir m'entendre. Je suis peiné que M. Ingham soit un instrument dans leurs mains pour détourner les gens simples de la bonne voie; mais j'espère qu'il le fait par ignorance, et nous prierons pour lui et pour eux.» Alors nous priâmes, et lorsque nous nous fûmes relevés, je pris la Bible, demandant à Dieu de me parler par sa Parole. Je l'ouvris et je lus dans Esa. 49:19–21: «Certainement tes déserts et tes lieux désolés et ton pays détruit, seront maintenant trop à l'étroit pour le nombre des habitants; et ceux qui le dévoraient s'éloigneront. Les enfants que tu auras, après avoir perdu les autres, te diront encore: Ce lieu est trop étroit pour moi; donne-moi une place, afin que j'y puisse demeurer. Et tu diras en ton cœur: qui m'a donné ceux-ci, vu que j'avais perdu mes enfants et que j'étais seule? J'ai été emmenée en captivité et agitée; et qui m'a nourri ceux-ci? Voici, j'étais demeurée toute seule, et ceux-ci où étaient-ils?» A la lecture de ces paroles, je fus tellement ému, ainsi que les personnes qui étaient chez moi, que nous sanglotâmes. Dieu, répondant à mes prières, m'accorda de voir se convertir une personne ce même soir.

LA FAMILLE DE JÉSUS.

PREMIER ARTICLE.

«Et étendant sa main sur ses disciples, il dit: Voici ma mère et mes frères. Car quiconque fera la volonté de mon Père qui est aux cieux, c'est celui-là qui est mon frère, et ma sœur, et ma mère.» Matt. XII, 49, 50.

JÉSUS.—Combien de fois n'avons-nous pas souhaité pouvoir jeter un regard sur l'enfance de Celui qui devait être appelé le «prophète du Souverain»! L'enfant Jésus a-t-il pleuré, souri, gémi et souffert comme un autre enfant? Curiosité bien naturelle, nous semble-t-il; mais que la Sagesse divine n'a point jugé bon de satisfaire. Pourtant la Parole nous dit qu'il a fallu qu'il fût semblable en toutes choses à ses frères. Héb. 2:17. «Il n'y a rien en lui qui nous le fasse désirer» (Esa. 53:2), ce qui nous montre que son enfance a été simple et naturelle (sauf le péché), de manière qu'il fut peu remarqué et put vivre dans une obscurité nécessaire à sa sécurité, dans un bourg isolé, et loin du regard soupçonneux et jaloux du roi Hérode.

La tradition a inventé de prétendus miracles que Jésus enfant aurait accompli dans ses jeux; nous ne voulons point les rappeler ici, car ils sont plus dignes des fabulistes que de Jésus, dont les miracles portent tous le cachet de la grandeur et de l'amour divins. Voyons plutôt ceux qui accompagnèrent sa naissance: L'ange du Seigneur apparut au côté droit de l'autel des parfums, au moment où Zacharie offrait le parfum, et annonça à cet homme juste qu'il aurait un fils qui serait «grand devant le Seigneur.» Zacharie ayant demandé un signe, comme quoi ces choses lui arriveraient, l'ange Gabriel lui annonça qu'il serait muet jusqu'au jour où sa parole serait accomplie.

Six mois après, le même ange Gabriel apparut à une vierge de Nazareth, nommée Marie. Ayant vu l'ange, elle fut toute troublée; mais l'ange lui dit: «Marie, ne crains point, car tu as trouvé grâce devant Dieu. Et tu concevras, et tu enfanteras un fils, à qui tu donneras le nom de JÉSUS», c'est-à-dire Sauveur. Ainsi fut accompli ce qu'avait prédit le prophète Esaïe, 740 ans auparavant: «Voici, une vierge sera enceinte, et elle enfantera un fils, et on appellera son nom EMMANUEL» ce qui veut dire Dieu avec nous. Es. 7:14. Environ trois mois après, naquit Jean-Baptiste. Au huitième jour, l'enfant fut circonci et on voulut le nommer Zacharie, du nom de son père; mais ce dernier, toujours muet, ayant écrit sur des tablettes: «Jean est son nom», sa langue fut déliée et il prophétisa que ce petit enfant «serait appelé le prophète du Souverain; car, lui dit-il, tu marcheras devant la face du Seigneur, pour lui préparer ses voies.» Luc 1:76. Esaïe, prophétisant la venue de Jean (l'an 712 av. J.-C.), avait dit: «Préparez le chemin de l'Eternel, dressez dans la solitude les sentiers à notre Dieu. Toute vallée sera comblée, et toute montagne et tout côteau seront abaissés, et les lieux tortus seront redressés, et les lieux raboteux seront aplanis.» Esa. 40:3, 4.

Mais voici venir le jour où naîtra le Fils du Très-Haut, et Marie est à Nazareth. Le prophète Michée se serait-il trompé, lorsqu'il s'écriait (l'an 710 av. J.-C.): «Mais toi, Bethléhem, vers Ephrath, quoique tu sois petite entre les milliers de Juda, c'est de toi que me sortira celui qui doit être dominateur en Israël, et ses issues sont d'ancienneté dès les jours éternels.» Mich. 5:2. Bethléhem est à 30 lieues de Nazareth, en passant par la Samarie; qu'est-ce qui pourrait engager Marie à faire un tel voyage et dans un pareil moment? La prophétie va donc se trouver en défaut? Voyez plutôt: Les routes se couvrent de voyageurs, de l'extrémité septentrionale des Gaules aux sables de l'Arabie et de la Syrie, de l'Atlantique à l'océan Indien, du Rhin à l'Indus, partout le monde est en mouvement; on croirait à une émigration générale des habitants de l'Ancien Monde. Où vont toutes ces foules qui se croisent sur toutes les routes, qui se rencontrent à tous les carrefours? Pourquoi tant de bouleversement d'un bout de la terre à l'autre? La Bible va nous le dire, dans ce langage inimitable de l'inspiration, à la fois si sobre et si profond: «En ce temps-là, on publia un édit de la part de César Auguste, pour faire un dénombrement des habitants de toute la terre. Ce dénombrement se fit avant que Quirinus fût gouverneur de la Syrie. Ainsi tous allaient pour être enregistrés, chacun dans sa ville.»

Le célèbre empereur romain qui donna son nom à son siècle, se doutait peu qu'en suivant les inspirations de son esprit systématique et organisateur, il servait d'instrument à l'Esprit prophétique qui avait déclaré par la bouche de Michée que le Messie naîtrait à Bethléhem!

En conséquence de ce décret, «Joseph aussi monta de Galilée pour être enregistré avec Marie, son épouse, dans la ville de David, nommée Bethléhem.» C'est là que naquit le Sauveur des hommes; et comme «il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie», sa mère «l'emmaillota et le coucha dans une crèche.» Et dans ce moment, un ange du Seigneur annonça cette grande nouvelle à des bergers qui couchaient aux champs, les invitant à se rendre à Bethléhem où ils trouveraient le petit enfant couché dans une crèche. Et une multitude de l'armée céleste se joignit à l'ange, et les bergers se rendirent à la ville, éclairés par la lumière céleste, tandis que le cantique des anges fait retentir à leurs oreilles émerveillées ces ravissantes paroles: «Gloire soit à Dieu au plus haut des cieux! Paix sur la terre, bonne volonté envers les hommes!» Les bergers arrivent à Bethléhem, trouvent Marie et Joseph, et le petit enfant qu'ils adorèrent, tout en racontant ce qui leur était arrivé, et que le Seigneur leur avait fait connaître.

En ce même temps, des mages d'Orient—de la Caldée peut-être, où devaient se trouver

encore les écrits de Daniel, qui annonçaient l'année où devait paraître Christ, le Conducteur, Dan. 9 : 25—arrivèrent à Jérusalem, conduits par l'étoile mystérieuse qui leur était apparue en Orient; ils s'informent de la naissance du roi des Juifs, ce qui jeta le roi Hérode, et tout Jérusalem, dans un grand trouble. Les sacrificateurs et les scribes consultés dirent que le Christ devait naître à Bethléhem et ils lurent, à l'appui de leur information, les paroles de Michée 5 : 2.

Hérode s'entretient alors secrètement avec les Mages et les invite à repasser par Jérusalem lorsqu'ils auraient trouvé celui qu'ils cherchaient. Mais eux, après avoir trouvé et adoré l'enfant de Marie, auquel ils offrirent des dons royaux : de l'or, de l'encens et de la myrrhe, s'en retournèrent par un autre chemin ; car ils avaient été avertis par un songe des intentions meurtrières d'Hérode.

Huit jours après, Joseph et Marie se rendirent à Jérusalem pour faire circoncir l'enfant. Et comme ils entraient dans le temple, ils virent venir au-devant d'eux le pieux Siméon que le St.-Esprit avait averti «qu'il ne mourrait point qu'auparavant il n'eût vu le Christ du Seigneur.» Ayant pris le petit enfant entre ses bras, il bénit Dieu et dit : «Seigneur, tu laisses maintenant aller ton serviteur en paix, selon ta parole; car mes yeux ont vu ton salut.» Il y avait aussi Anne la prophétesse, veuve âgée de 84 ans, qui servait Dieu nuit et jour, et qui survint dans ce moment, et loua aussi le Seigneur, et en parla à tous ceux de Jérusalem qui attendaient la délivrance d'Israël.

Peu après ces choses, Joseph, averti en songe par un ange, s'enfuit en Egypte avec Marie et le petit enfant; car le cruel Hérode, voyant que les mages s'étaient moqués de lui, fit tuer tous les enfants de Bethléhem, depuis l'âge de deux ans et en dessous.

Après la mort d'Hérode, Joseph paraît avoir eu l'intention de retourner et de s'établir à Bethléhem; mais un ange du Seigneur le détourna de ce dessein et il retourna à Nazareth, car les prophètes avaient dit que le Christ serait appelé Nazarien.

Remarquez que tous ces miracles, toutes ces circonstances providentielles ne procèdent point de Christ; ils n'accompagnent sa naissance que comme une sanction divine.

La Bible ne dit plus rien de l'enfance de notre Sauveur. Elle nous le montre à douze ans, accompagnant Joseph et Marie à Jérusalem. Après la fête, ses parents firent une journée de chemin sans que Jésus fût avec eux. Le croyant en compagnie de parents ou d'amis, ils ne s'inquiétèrent de son absence que lorsqu'ils virent qu'il ne se trouvait pas parmi leurs connaissances de la Galilée. «Au bout de trois jours, ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et leur faisant des questions. Et tous ceux qui l'entendaient étaient ravis de sa sagesse et de ses réponses.» Aux tendres reproches de sa mère, Jésus répondit : «Ne saviez-vous pas qu'il me faut être occupé aux affaires de mon Père?» Il retourna ensuite avec eux à Nazareth «et, nous dit la Parole de Dieu, il leur était soumis.» Et Jésus croissait en sagesse, en stature et en grâce devant Dieu et devant les hommes.»

Toute sa jeunesse se peint dans ces quelques mots. Il fut soumis à ses parents, comme il accomplit plus tard la volonté de son Père. Jean 5 : 30. Mais dans cette admirable concision de la Parole de vie, il se trouve tout ce qu'un jeune homme, une jeune fille doit être et faire pour être en bénédiction à sa famille et à ceux qui l'entourent. Que les enfants soient soumis à leurs parents, car ceux-ci, fussent-ils même impies, cherchent toujours à les diriger dans le chemin de la vertu; et sur ce chemin de l'obéissance, ils acquerront une sagesse que ne procure pas toujours l'expérience personnelle, aveuglée par l'égoïsme, ni une longue vie. Prov. 6 : 20.

Nous n'avons ainsi aucun miracle, ni rien d'extraordinaire se rattachant à la personne de Christ avant le jour où il devait être manifesté à Israël. Mais ce moment étant arrivé, «Dieu a oint du St.-Esprit et de puissance, Jésus de Nazareth.» Act. 10 : 37, 39. Et Jésus commença son œuvre comme l'oint (le Christ) du Seigneur en disant que «le temps était accompli», c'est-à-dire le temps où le prophète Daniel avait prédit qu'il paraîtrait. «Tu sauras donc, et tu l'entendras, que depuis que la parole sera sortie, pour s'en retourner et pour rebâtir Jérusalem, (l'an 457 av. J.-C., Esd. 7 : 7) jusqu'au Christ, le Conducteur, il y a sept semaines et soixante-deux semaines.» Dan. 9 : 25.

Notre but étant d'étudier plutôt les rapports qui existèrent entre notre Sauveur et les différents membres de sa famille, nous en resterons là pour le moment, dans notre aperçu de la vie de Jésus pour étudier ce que nous dit la Bible concernant les autres membres de la famille.

L. AUFRANC.

PRÉPARATION POUR LE JUGEMENT.

PAR R. F. COTTRELL.

NOTRE temps d'épreuve va se terminer. Le sort de tous ceux qui vivent sur la terre va bientôt être décidé. Nous sommes avertis de ce fait. Le tribunal est en session et nous ne savons quand notre tour sera arrivé d'être jugés. Pourtant nous sommes si lents à le comprendre, si peu émus par ces vérités si solennelles et si terribles!

Observez le chrétien mourant qui a le sentiment que son temps d'épreuve touche à sa fin. Avec quel soin il repasse sa vie! Combien il se hâte de confesser chacune de ses fautes, de renoncer à tout péché et de s'assurer que Dieu l'a reçu en grâce! Avec quelle ardeur il exhorte ceux qui l'entourent à rechercher Christ, à donner leur cœur à Dieu, à quitter le monde et à vivre dans la préparation au monde à venir! Mais qu'en est-il de nous qui avons appris par l'accomplissement des prophéties et par les signes des temps que nous sommes près du jour grand et terrible? Notre conduite est-elle d'accord avec notre foi? Agissons-nous comme ceux qui savent qu'ils ont beaucoup à faire et peu de temps pour le faire? Nous efforçons-nous de sauver les autres, comme si nous avions à les arracher du feu?

Les chaînes prophétiques des quatre grands royaumes universels ont été accomplies. Les signes dans le soleil, la lune et les étoiles ont paru. Les grandes périodes prophétiques des Ecritures ont été étudiées et comprises, et la proclamation a été faite : «L'heure de son Jugement est venue.» Et depuis que ces choses ont été proclamées, suivant les prédictions de la Parole de Dieu, on a vu les nations s'irriter (Apoc. 11 : 18), les guerres ont été retenues pour marquer les serviteurs de Dieu (comparer Apoc. 7 : 1–3 avec Jér. 25 : 32 et Dan. 7 : 2), le message proclamant les commandements de Dieu et la foi de Jésus s'est fait entendre; «la force de Satan, avec toute sorte de puissance, avec des signes et de faux miracles», s'est manifestée ces dernières années par les étonnants développements du spiritisme; on voit l'image de la bête se former par le mouvement puissant qui se fait à l'heure qu'il est, aux Etats-Unis, pour arriver à l'union de l'église et de l'Etat, et à la proclamation d'une loi rendant obligatoire l'observation de la fête pagano-papale du premier jour de la semaine, cela au mépris de la loi immuable du Très-Haut. Et finalement, la dévorante papauté, comme à l'agonie, prononce de grandes paroles de blasphème, à cause desquelles «la bête doit être tuée et son corps donné pour être brûlé au feu.» Le pape, dont le pouvoir est presque réduit à rien, a été déclaré infaillible, et à l'exception de sa destruction, tout ce qui le concerne est accompli.

Vivrions-nous et agirions-nous comme si nous croyions que tous ces signes prédits dans la Parole de vérité passeraient sans que la fin vienne? Si nous croyons la Parole de Dieu, où sont nos actions correspondant à notre foi? Oh! ayons la sagesse d'agir selon notre foi. Soyons pleins de zèle pour sauver les âmes de la ruine. Préparons-nous pour le Jugement qui est proche, afin que nous ne soyons point surpris comme ceux qui n'ont aucune espérance. Efforçons-nous d'acquérir l'Esprit de Celui qui s'est donné lui-même pour nous, qui a tout sacrifié pour nous. Employons bien le peu de temps qui nous reste, faisant tout notre possible, en renonçant à nous-mêmes, en nous sacrifiant nous-mêmes pour sauver les âmes pour lesquelles Christ est mort. Dieu veuille nous réveiller, nous inspirer et nous aider à travailler, avant que vienne le temps où personne ne pourra plus travailler. O Dieu, donne-moi d'être aussi employé à ton service!

DIRECTION DIVINE.

COMBIEN mystérieuses nous paraissent parfois les directions de l'Esprit de Dieu! Combien étranges sont parfois les dispensations de la Providence! Naturellement enclins à vouloir dévoiler les mystères de la vie, et à vouloir connaître le pourquoi des voies de Dieu à notre égard, combien nous avons de peine à apprendre la leçon d'une entière SOUMISSION! Mais une telle position est un sujet d'encouragement et de quiétude : d'encouragement, car nous étant passivement soumis à la direction de l'Esprit de Dieu, ayant appris à considérer constamment sa gloire, nous ne nous égarerons jamais; de quiétude, car, nous déchargeant sur Lui de TOUS nos soucis, nous n'avons qu'à nous REPOSER sur ses promesses, et notre «paix est comme un fleuve.»

Cet état d'esprit procure un contentement doux et durable, inconnu aux mondains. Celui qui jouit de cette paix divine, est heureux indépendamment des événements extérieurs et environants ; il préfère plutôt être dans une humble position par l'ordre de la Providence, que sur un trône, par son propre choix. Ayant appris à reconnaître la main de Dieu dans CHAQUE événement de la vie, la prospérité et l'adversité, la joie et le chagrin sont également les BIENVENUS comme des dispensations du Seigneur pour nous amener dans une entière soumission à sa volonté et à perfectionner en nous l'œuvre de la sanctification.

Quelque obscures que puissent paraître pour le moment les dispensations de la Providence, une confiance ferme dans la Puissance infinie chasse de nos cœurs toute idée de crainte. Les épreuves et les tentations peuvent nous assiéger, l'orage gronder sur nos têtes, les afflictions nous surprendre—tout, tout peut sembler obscur et impénétrable; mais l'enfant de Dieu SOUMIS a appris à dire du fond du cœur : «Quand il me tuerait, je ne laisserais pas d'espérer en lui.» —*Extrait.*

Les Signes des Temps

Heureux ceux qui font ses Commandements

BALE (SUISSE), FÉVRIER 1884.

RÉDACTEUR-GÉRANT : **B. L. WHITNEY.**

Rédacteurs-Correspondants :

U. SMITH, J. H. WAGGONER, G. I. BUTLER.

L'OBÉISSANCE QUE DIEU EXIGE.

DIEU, en créant l'homme, avait pour but de le douer d'une existence qui serait un éternel bonheur, et la Sagesse infinie établit dans le gouvernement de sa créature des mesures qui devaient lui assurer ce but.

Infini dans son amour comme dans ses autres perfections, son dessein, en donnant l'existence à des êtres, était qu'ils en *jouissent :* ce n'est qu'à cette condition que cette existence pouvait être perpétuée. Le plaisir du Créateur fut de procurer une pure félicité à ses créatures et, à cet effet, il n'ordonna que des lois propres à rendre parfaitement heureux ceux qui y obéiraient. Il exigea de l'homme une parfaite obéissance à ces lois: y désobéir, c'était perdre ses droits à la vie.

Comme son Créateur, Dieu possédait l'incontestable droit de réclamer de l'homme l'obéissance à n'importe quelle exigence; mais le caractère de Dieu, de son côté, demandait qu'Il n'exigeât que ce qui pouvait procurer le plus grand bonheur de l'homme; cela étant, aucune violation de ces ordres ne pouvait demeurer inaperçue. La transgression de ces lois était non-seulement une violation de la juste autorité du Législateur, mais un péché que le transgresseur commettait contre lui-même, puisque l'obéissance seule lui assurait le bonheur.

Le Législateur exigeait donc, pour son propre honneur, comme pour le bien de ceux qui devaient être gouvernés par ses lois, que l'autorité et l'intégrité de la loi fussent maintenues.

Dans sa sagesse infinie, notre Père céleste donna à l'homme une loi qui réglait sa conduite de manière à lui assurer ces résultats. Négliger une seule des obligations positives que cette loi contient, c'était manquer d'autant, de s'assurer les bienfaits que l'obéissance eût amenés à sa suite. D'un autre côté, violer une seule de ses défenses, c'était s'attirer un mal infini. Cette loi fut donnée sous l'inspiration de l'amour, à son degré le plus infini; aussi le bonheur vrai et durable de l'homme en exigeait-il la sanction la plus rigide.

Dieu eût pu créer l'homme incapable de désobéissance; mais un tel acte eût privé ce dernier de caractère; car le caractère implique de la part de l'individu une certaine manière d'agir, tout en lui laissant la latitude d'agir d'une manière contraire, à sa libre volonté. L'homme devait être mis à l'épreuve, afin qu'il pût montrer s'il voulait, de son propre mouvement, se conformer à ce que Dieu requérait raisonnablement de lui. Le principe d'amour de la part de l'homme le porterait à cette obéissance; et ainsi l'amour dominerait dans toutes les relations qui devraient exister entre le Créateur et ses créatures. C'est l'Amour qui établit la loi pour le bien de l'homme, et c'est l'amour, de la part de l'homme, qui devait provoquer une parfaite obéissance à ce que le Créateur requérait justement et raisonnablement de lui. De cette façon, une éternelle harmonie devait exister entre Dieu et les habitants de notre terre.

Mais s'il est laissé à l'homme le choix d'obéir ou de ne pas obéir, il est manifestement évident que, lorsque Dieu le créa, il ne lui donna pas un droit illimité, quant à la durée de sa vie; mais il le plaça sous la condition d'obéissance. Il ne doua donc pas Adam de l'immortalité comme d'un droit naturel, car cela eût déterminé l'éternité de son existence, sans égard au caractère qu'il eût formé—acte qui, de la part de Dieu, eût anéanti son propre but.

Si donc l'on nous demandait: L'homme a-t-il été créé mortel? nous répondrions sans hésiter: Non, car le dessein de Dieu était que l'homme vécût à toujours. Lorsqu'il fut créé, Adam n'était ni mortel ni immortel. Il était candidat à l'immortalité.—La possibilité d'une existence éternelle était entre ses mains et devait être décidée par l'obéissance, tandis que la perte de sa vie devait irrévocablement être le résultat de sa désobéissance. Quelle immense importance ceci ne nous montre-t-il pas que Dieu attache à l'obéissance! Adam était le représentant de la race humaine et, comme tel, sa conduite devait déterminer, du plus au moins, le caractère et les capacités de toute sa postérité; et pourtant Dieu n'hésite pas à lui dire, en lui donnant un ordre par lequel il devait montrer son intégrité et sa fidélité à ce principe d'obéissance: «Au jour que tu en mangeras, tu mourras de mort», alors même que cette mort entraînât celle de la race humaine tout entière.

La transgression d'Adam, par sa première désobéissance, n'amena pas seulement sur lui la culpabilité du péché, mais le rendit pour la suite absolument incapable de rendre à Dieu l'obéissance qu'il exigeait de lui, car aucune obéissance future n'eût pu racheter cette première et unique transgression. Nous pouvons tirer de ceci une importante leçon de la stricte rigidité des droits du suprême Législateur et du caractère sacré des justes exigences de sa sainte loi.

Quoique la condamnation d'Adam embrassât celle de sa postérité tout entière, Dieu ne pouvait laisser passer ou excuser ce seul acte de désobéissance, tant étaient inexorables les justes ordonnances qui avaient été violées. Et quoique la sentence de condamnation vouât la race humaine à l'impuissant désespoir d'une mort éternelle, pour autant qu'aucun pouvoir en l'homme ne pouvait le protéger de ces terribles conséquences, la justice, l'éternelle justice exigeait qu'elle fût prononcée et exécutée.

De plus, dans le plan formé pour racheter l'homme de cette condition désespérée, où un amour insondable permettait à l'homme de reconquérir la faveur de Dieu et l'espoir d'une vie future, nous trouvons la démonstration la plus forte et la plus frappante qu'il soit possible de concevoir de la sainteté infinie de l'immuable loi que Dieu a instituée. Il n'y avait dans tout l'univers qu'un seul Être, dont la vie, donnée en rançon, pouvait être acceptée comme un équivalent à la vie de l'homme, qui avait été compromise par la transgression. La vie même d'un ange, quoique étant un être sans péché, ne pouvait être acceptée, car les anges étaient justiciables de cette auguste loi du gouvernement universel. Il n'y avait que la vie seule du divin Fils de Dieu qui, étant par sa nature et son caractère au-dessus de la loi, pût fournir un sacrifice acceptable à la place de l'homme. Mais Dieu permettra-t-il qu'un tel sacrifice soit fait pour racheter une race rebelle? Ne cherchera-t-il pas à sauver l'homme, quoiqu'il ait compromis ses droits à la vie? N'abolira-t-il pas sa loi, de façon à le libérer de sa condamnation plutôt que de sacrifier la vie de son seul et unique Fils? Ah! si cela eût pu se faire d'accord avec les principes de la justice éternelle, Dieu eût certainement épargné la vie de son Fils. Mais la mort de ce Fils, le don de cette infinie Rançon, est le témoignage le plus haut et le plus étonnant qui puisse être rendu à la nature absolument immuable de la loi divine. La mort de Christ donc, au lieu de nous libérer de l'obligation d'obéir, nous donne des motifs plus puissants, plus irrésistibles d'obéissance, et cela dans la proportion même de l'amour infini qui a été manifesté dans la rédemption de l'homme.

Ayant été mis, par ce plan du salut, en état d'obtenir le pardon entier de nos péchés passés, il nous devient possible, par la grâce de Dieu, de rendre cette obéissance qui fut toujours justement due par l'homme au Créateur, mais que le péché nous avait rendus incapables de lui rendre. Voilà ce que l'Ecriture nous enseigne comme étant le but le plus élevé de la mort de Christ. «Car ce qui était impossible à la loi, à cause qu'elle était faible dans la chair, Dieu l'a fait, en envoyant son propre Fils dans une chair semblable à celle des hommes pécheurs, et pour le péché, et il a condamné le péché dans la chair; afin que la justice de la loi fût accomplie en nous, qui marchons, non selon la chair, mais selon l'Esprit.» Rom. 8:3, 4. Toutes ces considérations nous montrent que nous sommes, comme chrétiens, sous l'obligation la plus solennelle de vouer une obéissance pleine d'amour et de franche volonté à cette loi, dont la transgression a fait de nous des pécheurs, et de la condamnation de laquelle nous sommes délivrés par le pardon et la grâce qui nous sont si libéralement offerts par la foi en Christ.

Nous terminerons en présentant quelques pensées sur la nature de l'obéissance que Dieu réclame. Sans amour, il n'y a pas de vraie obéissance. L'obéissance apparente qui peut être inspirée par le désir égoïste de la récompense ou provoquée par une crainte servile des conséquences de la désobéissance, ne sera pas acceptée de Dieu

comme l'accomplissement convenable des obligations solennelles que nous lui devons. Cette prétendue soumission que nous offrons, tout en cherchant à nous soustraire à ce que Dieu, dans sa Parole, requiert clairement et explicitement de l'homme, ne supportera pas l'épreuve du Jugement. Dieu ne juge pas selon les apparences, mais selon les desseins des cœurs; et si le cœur est droit, cela se manifestera dans la vie par une soumission implicite et évidente à la volonté divine, telle qu'elle est enseignée dans la Parole de Dieu. Un caractère formé selon le modèle qui nous est donné dans la vie de Christ—vie d'une parfaite obéissance—sera digne d'être éternellement perpétué; et Dieu accordera à ceux qui auront un tel caractère le don précieux de l'immortalité. En présence de ces considérations, nous pouvons mieux comprendre les paroles de Christ au jeune homme riche, lorsqu'il lui dit: «Si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements», et ces dernières paroles de notre Seigneur: «Heureux ceux qui font ses commandements, afin d'avoir droit à l'arbre de vie, et d'entrer par les portes dans la ville.»

DU DÉCOURAGEMENT.

De tous les discours nuisibles, il n'en est peut-être pas qui le soit plus entièrement que celui de prononcer des paroles de découragement. Elles ôtent le nerf de toute entreprise et ne tendent qu'à la faire échouer. Quelque cause que nous embrassions, si nous sommes résolus à la poursuivre et que nous y mettions notre intérêt, il est raisonnable de supposer que nous l'avons fait parce que nous croyons que cette cause est bonne et qu'elle réussira. Si la chose avait été douteuse, nous aurions dû la bien considérer avant de l'entreprendre. Sans doute qu'il pourra arriver maintes fois que nous ayons raison de croire que nous nous sommes trompés. S'il en est ainsi, en gens honnêtes, nous pouvons avouer notre méprise et renoncer à tout. C'est la seule manière honorable d'en sortir. Mais lorsque nous continuons à croire la cause juste et bonne, et sûre du succès, il ne peut y avoir aucune excuse pour nous de murmurer, de nous plaindre et de prononcer des paroles décourageantes. La foi, le courage et l'espérance sont des éléments indispensables de succès dans toute entreprise. Sans cela on ne peut faire que peu de chose. Quelles merveilles n'ont pas accomplies des hommes qui travaillaient ayant foi dans l'accomplissement de leurs desseins!

Personne ne peut faire de grands efforts sans être soutenu par le courage. Que la foi, l'espérance vous fortifient, et alors l'action recevra l'impulsion de la volonté. La foi est surtout importante dans la cause de Dieu. Le Seigneur a voulu agir par des agents humains, mais ceux-ci doivent être de telle sorte qu'Il puisse agir d'accord avec eux. L'homme qui a la conviction d'être vraiment engagé dans l'œuvre de Dieu, d'avoir l'approbation du Créateur, a tout lieu d'être plein d'espérance et de courage. Non seulement il peut compter sur ses efforts, humainement parlant, mais il peut, en toute confiance compter sur l'aide de Celui qui n'a jamais failli. Parler découragement dans de telles circonstances, ce n'est rien moins que pécher.

L'exemple des Israélites se rendant dans la Terre Promise, nous vient à propos. Lorsqu'ils furent arrivés sur les frontières, Moïse envoya douze hommes, un de chaque tribu, afin de parcourir la contrée et d'examiner quelle sorte de pays c'était, et quels étaient les obstacles qu'ils auraient à rencontrer. Ils visitèrent le pays et rapportèrent des preuves merveilleuses de sa fertilité. C'était en effet un pays découlant de lait et de miel, mais ils y avaient aussi vu d'énormes géants devant lesquels ils n'étaient que comme des sauterelles. Les villes étaient fermées de murailles fort hautes et fort épaisses, et les habitants en étaient très-nombreux; ils en conclurent qu'ils ne pourraient conquérir ce pays. Leurs paroles eurent pour effet de jeter le découragement parmi le peuple. Ce fut en vain que deux d'entre eux parlèrent d'avoir foi en Dieu. Le cœur de l'homme étant naturellement incrédule, et Satan faisant tous ses efforts pour répandre le doute parmi le peuple, l'opinion des premiers prévalut et les Israélites n'eurent plus le courage d'avancer. L'Eternel fut très-irrité contre ces dix hommes, qui furent frappés de plaies devant l'assemblée et qui moururent principalement parce qu'ils avaient découragé le peuple. Cette grande multitude de gens dut, à cause de cette révolte, retourner en arrière, reprendre son voyage fatiguant et errer çà et là durant quarante années dans le désert, jusqu'à ce que tous ceux d'entre le peuple qui étaient âgés de vingt ans et au-dessus fussent morts. Ces choses ont été écrites pour nous servir d'exemple, à «nous qui sommes parvenus au dernier temps.»

Il n'est point nécessaire que nous mentions ou que nous fassions quelque acte criminel pour perdre la faveur de Dieu. Nous pouvons douter de sa providence, de sa puissance, de son bon vouloir, jusqu'à nous plonger dans des ténèbres aussi épaisses que celles d'Egypte, tandis que l'espérance pourrait présenter à notre imagination le ciel éblouissant de la présence glorieuse des anges. Il n'est point de promesse pour l'incrédulité; mais la Bible renferme de grandes et précieuses bénédictions promises à l'espérance et à la foi. Dieu prend plaisir à nous voir espérer beaucoup de Lui, lorsque nous essayons de le servir fidèlement. C'est un tendre Père, qui aime à faire du bien à ses enfants.

Au lieu de nous voir tout tremblants, à l'écart, dans la crainte d'être frappés de la verge de sa vengeance, il préfère voir nos visages briller d'espérance et de courage, de joie et de paix, dans la pensée que notre Père est miséricordieux et bon, et qu'il prendra soin de nous. Il désire que nous travaillions dans ces sentiments, et il bénira nos travaux. Cette foi nous rendra capables de faire de grandes choses à son service, elle soutiendra nos efforts et sera la «santé de nos os.»

Jamais on n'a écarté un seul obstacle en parlant d'une manière décourageante; mais généralement cela en ajoute d'autres. Nous n'avons jamais éclairé un seul nuage en regardant dans les ténèbres; au contraire, nous nous sommes plongés dans la même obscurité.

Nous aurons tôt ou tard à affronter des difficultés pour l'épreuve de notre foi. Le Seigneur va venir. La Bible l'enseigne. Un message d'avertissement doit être proclamé au monde avant que le Seigneur apparaisse. Le prophète l'a prédit. Ce message proclame la loi de Dieu; ces principes fondamentaux de moralité doivent mettre le monde à l'épreuve. Pourrions-nous désirer une meilleure règle de moralité que la loi de Jéhovah?

Ce mouvement religieux suit son cours depuis bien des années et, en dépit de beaucoup d'opposition, il a progressé dans toutes les directions. Il est impopulaire, mais il est vrai. Il a commencé avec rien, et maintenant les nations et les peuples s'en enquièrent.

Il est temps de regarder en haut. Dieu est vivant. Cette œuvre est son œuvre; agissons donc comme croyant qu'il a la puissance d'en prendre soin. Parlons de foi, d'espérance et de courage. «Lorsque je suis tout abattu, comment pourrais-je le faire?» me dira quelqu'un. — C'est justement le moment de le faire. Vous en avez besoin. Vous défaillez, tant vous avez besoin de le faire. Nourrissez-vous vous-même de ce régime, et vous serez reconforté et guéri. C'est lorsqu'on est dans les ténèbres qu'on a besoin de lumière. Lorsque l'abattement et la fatigue nous accablent, rien ne peut nous relever que la foi et l'espérance. Le jour est sur son déclin; avançons donc courageusement. Nous avons une grande œuvre à accomplir et peu de temps pour le faire; c'est pourquoi nous devons travailler avec foi, espérance et courage. G.-I. B.

NOTES DE LA RÉDACTION.

—Afin que nos lecteurs puissent connaître l'origine des articles qui paraissent dans notre journal, nous leur donnons ci-dessous la règle que nous avons récemment adoptée dans la signature de ces articles, et que nous suivrons jusqu'à nouvel avis.

Les articles écrits par le rédacteur-gérant ne seront pas signés, et paraîtront ordinairemeut au Département des Rédacteurs, soit sur les huitième, neuvième, dixième et seizième pages de chaque numéro. Les articles fournis par les rédacteurs-correspondants seront suivis des initiales de leurs auteurs, quelle que soit leur place dans le journal; autant que possible, ils se trouveront dans les pages déjà citées et réservées aux rédacteurs. Les articles fournis par nos correspondants porteront leurs noms en PETITES CAPITALES, soit en tête soit à la suite de l'article, tandis que l'origine des articles extraits sera indiquée en lettres *italiques*. Tout article dont la provenance sera connue portera le nom de son auteur; au cas contraire, nous le ferons suivre du mot *Extrait*.

—Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur la série d'articles paraissant actuellement dans notre journal, et écrits par le Révérend J.-H. Pettingell, sur la question de la punition des méchants. L'article qui paraît dans ce numéro fera remarquer la traduction malheureuse que l'on trouve dans beaucoup de versions françaises, des mots originaux grecs, dans les passages qui parlent de la punition des méchants. Tandis que plusieurs de ces mots originaux indiquent avec beaucoup de précision la nature de la punition aussi bien que la perpétuité de ses effets, cette extrême exactitude de langage que comportent les mots grecs n'a point été conservée dans nos versions françaises. M. Pettingell démontre de main de maître l'erreur de la doctrine si généralement adoptée que les peines éternelles entraînent nécessairement une éternité de tourment. Rien n'a contribué davantage à faire douter de l'inspiration de la Bible que l'inconséquence manifeste qui existe entre les déclarations positives de la Parole de Dieu et la théorie des tourments éternels, que l'on défend avec tant d'assurance comme y étant enseignée. Ce n'est qu'en donnant au langage si clair de la Bible une signification toute différente de celle qu'il aurait naturellement, que l'on peut lui faire enseigner cette doctrine. Par exemple, la déclaration claire et positive de la Parole inspirée quant à la récompense des justes et des méchants est: „Le salaire du péché, c'est la mort; mais le don de Dieu, c'est la vie éternelle par Jésus-Christ notre Seigreur.“ Rom. 6:23. Mais la doctrine d'un enfer perpétuellement enflammé donne à la vie des méchants une durée égale à celle des justes et anéantit entièrement le contraste.

Les Ecritures déclarent positivement et sans équivoque, que „l'*âme* qui péchera sera celle qui

mourra." Et pourtant nos théologiens modernes nous disent que tout homme possède une âme immortelle qui doit perpétuer une existence consciente pendant une durée égale à celle de la vie de Dieu, soit dans le bonheur, soit dans les tourments. Et ils le font en dépit du fait que, quoique la Bible parle 1700 fois de „l'âme" et de „l'esprit," elle ne les désigne *jamais* comme étant immortels.

La Bible nous informe que les méchants seront punis d'une „destruction éternelle", mais la théologie moderne voudrait nous faire croire que cette punition consiste dans l'étonnante anomalie d'une éternelle ignition dans les flammes de l'enfer, où jamais l'on ne se détruit, ni ne se consume.

Nous sommes heureux de constater que les recherches plus profondes et plus rationnelles que les progrès de l'opinion publique lui faisaient réclamer de ses conducteurs spirituels, ont eu pour résultat l'adoption de convictions plus en harmonie avec la Parole de Dieu, comme aussi avec la raison.

Ces convictions, tout en n'enlevant point à la nature de la punition le caractère terrible que les Ecritures y attachent, relève le caractère de Dieu de l'inconséquence et de l'injustice dont on l'avait accusé en lui faisant livrer une partie de ses créatures à une éternité de souffrances, comme conséquence des péchés d'une courte vie.

Les trois articles qui vont suivre termineront l'admirable développement que M. Pettingell donne à cet important sujet.

—NOUS avons récemment eu l'avantage de faire une visite à nos amis des environs de Vohwinkel, Solingen et Elberfeld (Prusse). Il y a dans ces endroits bon nombre de frères et de sœurs qui ont consciencieusement observé le Sabbat du quatrième commandement, depuis un certain nombre d'années. Ils ont été convaincus du caractère sacré du septième jour par l'étude de la Bible, et ont commencé à l'observer, ignorant qu'il y eut au monde d'autres églises chrétiennes qui l'obs rvassent comme eux. Ces circonstances démontrent d'une manière remarquable comment la providence de Dieu fait surgir, dans toutes les parties du monde, des témoins pour proclamer cette importante vérité. Plus tard, leur attention fut attirée sur les signes de l'approche du second avénement de Christ et sur l'accomplissement des prophéties; ils adoptèrent également ces vérités avec joie. Comme ils sont profondément intéressés à la promulgation de vérités qui leur sont si précieuses, ils ont vu avec une vive joie l'apparition de notre nouveau journal *Herold der Wahrheit.* Nous avons été heureux de les voir prendre 300 abonnements au *Herold* pendant le court séjour que nous avons fait au milieu d'eux.

Nous rendons témoignage à l'humilité, au zèle et à la fermeté de convictions de ces amis, et nous avons la confiance que par la bénédiction de Dieu leurs efforts sincères pour répandre la vérité présente dans leur pays, aura pour résultat le salut de bien des âmes.

—NOUS venons de recevoir de M. E. Decroix, vétérinaire principal de l'armée (de France), en retraite, et fondateur de la „Société contre l'Abus du Tabac", deux traités dont l'un, écrit par lui-même, a pour titre: *Voyage en Allemagne, au point de vue du tabac,* et l'autre, écrit par M. le Dr. Bourdin, est intitulé: *Le tabac et les prisonniers.*—

Le premier nous donne des faits frappants concernant la consommation du tabac en Allemagne. Il nous apprend que les statistiques de la fabrication annuelle de cet article accusent le chiffre étonnant d'environ 2 kilog. par tête d'habitants, chiffre qui représente sans doute la consommation annuelle.

Lorsque nous calculons l'immense somme d'argent que cette fabuleuse consommation représente, lorsque nous songeons à la somme plus grande encore de vitalité et de santé perdue qu'entraîne l'usage du tabac chez ceux qui sont y adonnés, nous pouvons nous faire quelque faible idée du sacrifice coûteux offert chaque année, par cette seule nation, sur l'autel d'un appétit dépravé. Et ce que fait l'Allemagne, c'est ce que font toutes les nations, civilisées ou non. Qui peut évaluer la dépense qui se fait ainsi dans le monde pendant une seule année? Et qu'est-ce que le tabac procure à ceux qui en usent? Est-ce un aliment qui fortifie le système nerveux et musculaire? Procure-t-il la force, la santé et la vitalité? Bien loin de là; il est au contraire prouvé par des savants et d'éminents médecins, qu'il contient les éléments les plus nuisibles au système nerveux et les plus préjudiciables à la santé. Et ce qui est pire que ses effets physiologiques, c'est son influence pernicieuse sur les facultés mentales et morales de ceux qui sont adonnés à son usage.

Nous exprimons notre plus cordiale sympathie à la „Société contre l'Abus du Tabac" dans ses efforts pour attirer l'attention du public sur ce mal invétéré, et lui souhaitons le plus grand succès.

La Société publie un grand nombre d'ouvrages consacrés à l'étude de cette question. Ces ouvrages contiennent des informations pratiques du plus haut intérêt pour ceux qui désireraient étudier ce sujet.—S'adresser au Dépôt de la „Société contre l'Abus du Tabac", rue Jacob 38, Paris.

Rougeurs crépusculaires.—Nous avons suivi avec intérêt les efforts tentés par les savants et nombre de journalistes pour expliquer les lueurs étranges qui ont, ces dernières semaines, coloré le ciel après le coucher et avant le lever du soleil, et qui ont été visibles tout autour du globe. Le fait qu'il n'y a pas deux observateurs qui s'accordent dans leur manière de voir, montre que nous sommes en présence d'un phénomène extraordinaire, et que notre planète traverse des régions aériennes inexplorées et qu'elle vogue dans des espaces inconnus. Lorsqu'un phénomène de ce genre arrive, le monde est d'abord alarmé comme par un mauvais présage, un signe de danger; puis, peu après, comme poussés par un sentiment commun, les hommes s'efforcent d'expliquer scientifiquement le fait, et de se rendre compte de la chose, apparemment dans la pensée que, s'ils peuvent le faire, l'événement perdra toute son importance, et ne renfermera plus aucun motif d'appréhension.

Il est certes louable de rechercher la cause des choses, si on le fait dans un bon but. Les Ecritures ont prédit qu'aux derniers jours il y aurait des signes étranges dans le ciel. Or que nous importe que cela arrive par le concours de ce que l'on est convenu d'appeler les LOIS NATURELLES ou par une manifestation de la puissance de Dieu, indépendante, comme nous pourrions l'envisager, de ces lois; l'événement ne répond-il pas à la même fin? et les Ecritures ne sont-elles pas également accomplies? Prenant comme exemple celui dont nous venons d'être témoins, qu'importe-t-il que, comme le prétendent quelques savants, la terre ait été soudainement plongée dans un nuage de poussière météorique qu'elle n'aurait jamais rencontré auparavant; ou que, comme d'autres le disent, nous ayons passé si près d'un de ces corps étranges appelés comètes, que nous ayons été enveloppés dans la traînée lumineuse qu'elle mène à sa suite; ou que, comme d'autres encore l'expliquent, des nuages de scories volcaniques se soient élancés de notre terre au point de remplir les couches supérieures de l'atmosphère? Le phénomène n'en est pas moins réel, nouveau (inconnu jusqu'à présent) et explicable seulement, s'il l'est réellement, sur des faits qui n'ont pas existé jusqu'à aujourd'hui.

U. S.

LE DEVOIR ET LE PRIVILÈGE DE DONNER.

RIEN n'est plus clairement enseigné dans les Ecritures que le devoir qui incombe à chaque chrétien, d'aider à soutenir la cause de Dieu avec les moyens et les talents que Dieu lui a donnés. Ce n'est point que Dieu dépende de l'homme, ni que ses ressources soient insuffisantes pour poursuivre ses desseins sans l'aide de l'homme; car il est écrit: «L'argent est à moi, et l'or est à moi, dit l'Eternel des armées.» Aggée 2:8. «Et toutes les bêtes des forêts sont à moi, et les bêtes qui paissent sur mille montagnes. Si j'avais faim, je ne t'en dirais rien, car la terre habitable est à moi et tout ce qui y est.» Ps. 50:10, 12. Dieu a des ressources infinies; mais, sa sagesse, a placé, dans le plan du salut, l'obligation mutuelle. Celui qui était la gloire du ciel, le Fils unique du Créateur tout-puissant, quitta la gloire qu'il avait auprès du Père, avant que le monde fût fait, renonça à sa demeure dans les cieux, vint sur la terre, où il n'avait pas un lieu où reposer sa tête, et mourut pour l'homme sur un bois infâme. Maintenant il demande que l'homme, pour lequel il mourut, témoigne son appréciation de cet amour immense, en sacrifiant au moins une partie de ses biens pour la propagation de sa vérité sur la terre. «Assemblez-moi mes bien-aimés qui ont traité alliance avec moi sur le sacrifice.» Telle est la commission que reçoivent les anges qui sont envoyés pour «assembler les élus des quatre vents, depuis un bout des cieux jusqu'à l'autre bout.» Ps. 50:5; Mat. 24:31. Aucun autre n'aura part à la glorieuse récompense qui attend celui qui aura été fidèle.

Nous ne sommes point à nous, mais nous avons été rachetés à un grand prix, au prix même du sang précieux du Fils de Dieu. Et il nous sera demandé compte avec usure de l'influence et des talents que Dieu nous a confiés. L'homme n'est qu'un économe de ce qu'il possède et il ne peut dire véritablement: «Ma puissance et la force de ma main m'ont acquis tous ces biens. Mais tu te souviendras de l'Eternel ton Dieu, car c'est lui qui te donne de la force pour acquérir des biens.» Deut. 8;17, 18. Si ces moyens sont employés pour l'avancement de la cause de Christ, pour le salut de l'humanité, alors ils sont placés à usure, et rapportèront en retour de grands intérêts dans le royaume de gloire. Mais s'ils ne sont pas employés ainsi, nous devenons des économes infidèles et nous nous montrons indignes de la vie éternelle. «Celui qui est injuste dans les petites choses, sera aussi injuste dans les grandes. Si donc vous n'avez pas été fidèles dans les richesses injustes, qui vous confiera les véritables richesses? Et si vous n'avez pas été fidèles dans ce qui est à autrui, qui vous donnera ce qui est à vous?» Luc 16:10–12. Nous voyons ici que les richesses ou les choses de ce monde sont représentées comme appartenant à Dieu, que l'homme n'en est que l'économe, et que ce qui constitue le propre bien de l'homme, c'est cette récompense glorieuse qui lui a été acquise par le sang de Christ. Dieu rendra les vraies richesses à ceux qui s'en seront montrés dignes, par un usage convenable de celles dont ils auront été les économes dans cette vie.

Ce que l'on fait pour la cause de Christ n'est point perdu, mais toutes choses sont inscrites dans les livres de mémoire de Dieu. Selon qu'il est écrit: «Il a répandu, il a donné au pauvre, sa justice [ses bonnes actions] demeure éternellement.» 2 Cor. 9:9; Ps. 112:9. Nous transportons ainsi nos trésors de ce monde dans le monde à venir. «Vendez ce que vous avez, et le donnez en aumônes; faites-vous des bourses qui ne s'usent point, un trésor dans les cieux qui ne manque jamais, d'où les voleurs n'approchent point, et où la teigne ne gâte rien; car où est votre trésor, là aussi sera votre cœur.» Luc 12:33, 34.

Le jeune homme qui était venu à Christ dit qu'il avait gardé tous les commandements dès sa jeunesse et fit cette question à Jésus: «Que me manque-t-il encore?—Va, vends ce que tu as, et le donne aux pauvres et tu auras un trésor dans le ciel; après cela, viens et suis-moi.» Telles furent les paroles du Fils de Dieu. «Mais quand le jeune homme eut entendu ces paroles, il s'en alla (comme beaucoup d'autres) tout triste, car il possédait de grands biens.» Zachée était un homme riche, et il est dit qu'il était chef des péagers; mais lorsque, «se présentant devant le Seigneur, il dit: Seigneur, je donne la moitié de mes biens aux

pauvres et si j'ai fait tort à quelqu'un en quelque chose, je lui en rends quatre fois autant,» Jésus dit: «Le salut est entré aujourd'hui dans cette maison.» Luc 19:8, 9.

Si cet exemple était imité de nos jours, on serait témoin des mêmes résultats. Lorsque la cause de Dieu a besoin d'être soutenue, c'est alors le moment où nous devons donner. Lorsque des appels sont faits pour répandre la vérité dans de nouvelles directions, lorsque des occasions se présentent de secourir ceux qui sont dans le besoin, alors le temps est venu pour que nous fassions un bon usage de nos biens. Un économe fidèle tient ce qui lui a été confié dans une condition telle qu'il puisse répondre immédiatement à tous les appels de son Maître.

Paul exhortait les riches de ce monde à être «prêts à faire part de leurs biens», c'est-à-dire, à se préparer constamment à donner. Si ceux-ci employaient leur argent dans des entreprises incertaines, de manière à ce qu'ils ne pourraient faire usage de ce qu'ils possèdent au moment où la cause de Christ a besoin d'être soutenue, c'est une infidélité tout aussi grande que s'ils refusaient absolument de donner quelque chose. La cause de Christ a les premièrs droits sur nous et sur ce que nous possédons.

Ceux qui ont la vérité à cœur et ont confiance dans l'œuvre spéciale que Dieu poursuit sur la terre, considéreront comme un avantage, aussi bien que comme un devoir, de soutenir cette œuvre dans toutes ses branches, et cela d'autant plus que les amis de la vérité sont peu nombreux, et les besoins très-grands. La responsabilité incombe non-seulement à quelques-uns; mais à quiconque s'estime être enfant de Dieu. L'organisation de nos sociétés missionnaires fournit à chacun une excellente occasion de montrer sa foi par ses œuvres et d'avancer directement la cause de la vérité.

La main de Dieu est dans cette œuvre, et nos prières, comme un parfum d'agréable odeur, devraient s'élever journellement à Dieu pour l'avancement de chaque entreprise qui a pour but le progrès de la cause de Christ. La vérité doit éclairer de ses rayons lumineux des milliers de gens qui sont maintenant dans les ténèbres. Qui refuserait de montrer sa foi et son intérêt dans une œuvre qui a pour principal agent l'Esprit et la Providence de Dieu?

S.-N. HASKELL.

Tempérance

Et je mis devant les enfants de la maison des Récabites des gobelets pleins de vin, et des tasses, et je leur dis: BUVEZ DU VIN. Et ils répondirent: NOUS NE BOIRONS POINT DE VIN. Jér. xxxv, 11.

UNE LEÇON POUR NOTRE ÉPOQUE.

PAR MME. E. G. WHITE.

L'ABSTINENCE totale de tout ce qui est pernicieux et nuisible, tout particulièrement du tabac et des boissons enivrantes, devrait être enseigné avec persévérance dans nos demeures par le précepte comme par l'exemple. Le vin ne devrait, pour aucune raison, paraître sur nos tables. Nos enfants devraient, dès leur jeûne âge, être habitués à le considérer, comme une chose dangereuse, qui conduit à la misère et au crime.

Nous pouvons juger sûrement par la jeunesse d'aujourd'hui, de ce que sera la société à venir; et si nous la voyons telle qu'elle est maintenant, que pouvons-nous espérer de l'avenir? Ces jeunes gens prendront part aux assemblées législatives de la nation; ils décideront de la promulgation et de l'exécution des lois. Quelle importance n'y a-t-il donc pas à élever très-haut la voix contre les excès d'un appétit perverti chez ceux qui seront chargés de devoirs aussi solennels. Si les parents enseignaient avec zèle l'abstinence totale et appuyaient la leçon de leur propre et ferme exemple, beaucoup de jeunes gens qui sont sur le bord de l'abîme pourraient être sauvés.

Que dire des débitants de liqueurs qui mettent en danger la vie, la santé et la fortune de leur prochain avec une si parfaite indifférence? Ils n'ignorent pas quel sera le résultat de leur commerce; mais leur cœur s'est endurci. Ils entendent froidement les plaintes de mères et d'enfants affamés et à demi-vêtus. Satan n'a pas de meilleurs agents pour préparer les âmes pour la perdition, et il s'en sert avec la plus grande efficacité. Le marchand de boissons vend sa liqueur enflammée à des hommes qui ont perdu tout empire sur eux-mêmes. Il reçoit l'argent qu'ils ont péniblement gagné et leur donne en retour une chose pernicieuse; c'est la pire espèce de larrons.

Nous trouvons dans les préceptes spéciaux, donnés par Dieu aux Hébreux, ce commandement: «Si un bœuf heurte de ses cornes un homme ou une femme, et que la personne en meure, le bœuf sera lapidé sans aucune rémission, et on ne mangera point de sa chair, et le maître du bœuf sera absous. Mais si le bœuf avait auparavant accoutumé de heurter de sa corne, et que son maître en eût été averti avec protestation, et qu'il ne l'eût pas renfermé, en sorte qu'il tue un homme ou une femme, le bœuf sera lapidé, et même on fera mourir son maître. Que si on lui impose un prix pour se racheter, il donnera la rançon de sa vie, selon tout ce qui lui sera imposé.» «Si quelqu'un ouvre une fosse, ou si quelqu'un creuse une fosse, et ne la couvre point, et qu'il y tombe un bœuf ou un âne, le maître de la fosse lui en fera satisfaction, et rendra l'argent à leur maître, mais ce qui est mort sera pour lui.»

Le principe renfermé dans ces statuts est parfaitement applicable de nos jours. Le cabaretier peut être comparé à l'homme qui lâche son bœuf vicieux contre son voisin. Celui qui vend des liqueurs n'ignore point les effets de la boisson enflammée qu'il débite sans hésiter, à des maris, à des pères, à des jeunes gens et à des vieillards. Il sait qu'elle leur enlève la raison et même, dans bien des cas, les change en démons. Celui qui vend des liqueurs se rend responsable des violences commises sous l'influence de la boisson qu'il a débitée. Si l'ivrogne commet un meurtre sous l'influence de la boisson excitante, le débitant qui l'a vendue, averti de ses effets, est également responsable devant Dieu du crime commis par l'ivrogne.

Le cabaretier creuse un puits pour y faire tomber son prochain. Il a vu les conséquences de l'usage de la boisson trop souvent pour ignorer aucune de ses diverses phases. Il sait que la main de l'homme qui boit à sa table peut se lever contre sa propre femme, ses faibles enfants ou contre son vieux père ou sa vieille mère. Il sait que dans bien des cas le verre qu'il donne au buveur en fera un homme farouche, disposé à quereller et à répandre le sang. Il sait qu'il enlève le pain de la bouche d'enfants affamés, que l'argent qui passe dans sa bourse et lui permet de vivre dans le luxe a privé des vêtements nécessaires les enfants de l'ivrogne, et enlevé à sa famille, non-seulement le confort, mais le stricte nécessaire. Il est sourd aux reproches et aux larmes d'épouses et de mères dont les cœurs sont brisés par la conduite cruelle et honteuse du chef de la famille.

Les crimes les plus affreux sont journellement rapportés par les journaux politiques et sont reconnus être des résultats directs de l'ivrognerie. Les prisons sont remplies de criminels que la boisson a réduits à cet état, et le sang des victimes crie vengeance au Dieu du ciel, comme autrefois le sang d'Abel. Les lois du gouvernement punissent celui qui a commis un crime; mais le débitant de boisson, qui en est aussi moralement responsable, est libre. Personne ne l'accuse de meurtre; la société considère avec calme son honteux trafic, parce que la justice est tombée dans les rues et que l'équité n'y peut entrer. Mais Dieu qui déclare que si un homme, possédant un bœuf dangereux, et sachant qu'il en est ainsi, le lâche contre son prochain, de sorte que ce bœuf cause la mort d'un homme ou d'une femme, il devrait en payer la peine par sa propre vie,—ce Dieu juste et terrible fera retomber sa colère sur celui qui débite la boisson, qui vend la violence et la mort à son semblable dans la coupe empoisonnée de l'ivrogne, lui vendant ce qui lui ôte la raison et le rend semblable à la brute.

Oh! si les hommes créés à l'image de Dieu laissaient dominer la raison dans leur intelligence; s'ils se souvenaient qu'il est dit: «Malheur à celui qui fait boire son compagnon, lui approchant la bouteille,» et qu'aucun ivrogne n'héritera le royaume des cieux; s'ils se mettaient d'abord à calculer ce que coûte la création d'un goût qui est contre la nature — combien de maladies, de crimes et de misères n'épargneraient-ils pas à la pauvre race humaine?

Les parents qui font un libre usage de vin et de liqueurs, lèguent souvent à leurs enfants une faible constitution, une débilité mentale et morale, des goûts pervertis, un tempérament irritable et un penchant au vice. Les parents devraient sentir qu'ils ont la responsabilité devant Dieu et devant la société, de donner l'existence à des êtres dont le tempérament physique, mental et moral les rende capables de faire un bon usage de la vie, d'être en bénédiction au monde et en honneur à Dieu leur Créateur. L'abandon à des goûts dépravés est une des causes principales de la dégénérescence de la race humaine.

L'enfant de l'ivrogne ou de l'homme empoisonné par le tabac a ordinairement les goûts et les passions du père, avec cette différence que chez l'enfant, ces passions et ces goûts sont plus forts et qu'il a moins d'empire sur lui-même et moins de force intellectuelle. Des hommes qui sont naturellement calmes et d'un caractère ferme, perdent fréquemment tout empire sur eux-mêmes, lorsqu'ils sont sous l'influence de la boisson; et quoique ne commettant rien d'odieux, ils y sont pourtant enclins, et le feront, si l'occasion les y provoque. La dissipation continue fait de ces penchants une seconde nature. Leurs enfants hériteront souvent ces penchants avant leur naissance; car les goûts des parents reparaissent souvent avec plus de force chez les enfants. C'est ainsi que des générations qui n'ont pas vu le jour sont empoisonnées par l'usage des liqueurs et du tabac. Elles héritent ainsi un intellect qui porte le sceau de sa décomposition; leurs perceptions morales sont émoussées; et le monde se remplit de pauvres, de lunatiques, de voleurs et de meurtriers. La maladie, l'imbécillité et le crime, augmentés des corruptions privées et publiques de toutes sortes, font du monde une seconde Sodome.

Pour l'amour de cette haute charité et

de cette profonde sympathie pour les âmes des hommes exposés aux tentations et pour lesquels Christ est mort, des chrétiens devraient sortir de l'ornière des coutumes populaires et des maux de notre âge et s'en séparer pour toujours. Mais nous trouvons dans le clergé lui-même, le plus grand obstacle à la propagation de la tempérance. Un grand nombre d'entre ses membres sont adonnés à l'usage d'une plante fétide: le tabac, qui pervertit le goût et fait naître le besoin de quelque stimulant plus fort. L'indifférence ou l'opposition tacite de ces hommes dont beaucoup ont une position élevée et jouissent d'une grande influence, nuit excessivement à la cause de la tempérance.

La sûreté de la société et le progrès de la réforme dépendent de ceci: c'est que l'on définisse et que l'on reconnaisse clairement la vérité fondamentale, que les principes de la loi de Dieu doivent être démontrés au monde comme étant aussi éternels et inébranlables que le caractère de Dieu lui-même. Une loi est un guide de nos actions. La loi civile représente le pouvoir suprême de l'Etat; elle règle les actions et les rapports des hommes et leur défend de faire le mal, sous peine de châtiment. Le bonheur de la société et la sûreté personnelle de ses membres exigent que la loi soit respectée. Or, toute loi juste et bonne est fondée sur la loi de Jéhovah, donnée du haut de Sinaï.

Pour l'homme en état d'ivresse, la loi de Dieu et la loi de l'homme sont nulles. Ses sens sont engourdis; il ne peut comprendre le langage de Sinaï, et il cherche d'abaisser la loi à son niveau moral, au lieu de s'efforcer d'atteindre au niveau élevé des règles du gouvernement de Dieu.

Si les chrétiens veulent protéger leurs demeures des horreurs du vice, qu'ils respectent les lois de Dieu, qu'ils soient jaloux de la sainteté des dix préceptes donnés pour le gouvernement de l'humanité. Qu'ils se purifient eux-mêmes et se décident à obéir à Dieu, quoi qu'il puisse leur en coûter. Alors ils comprendront le mystère de la piété et s'écrieront avec David: «Combien j'aime ta loi! elle est tout le jour l'objet de ma méditation.» «Ouvre mes yeux pour que je contemple les merveilles de ta loi.»

Ecole du Sabbat.

LEÇONS SUR LE LIVRE DES ACTES.

LEÇON XVIII.

PIERRE DÉLIVRÉ DE LA PRISON.

1. QUEL est l'apôtre qui fut mis à mort vers ce temps-là? Actes 12: 2.
2. Qui est-ce qui le fit mourir? Vers. 1.
3. Qu'est-ce que ce dernier fit ensuite? V. 3.
4. Pourquoi fit-il cela? Voyez l'article: *La Délivrance de Pierre.*
5. Que fit-il de Pierre? Vers. 4.
6. Quelle était son intention à l'égard de l'apôtre? Vers. 4
7. Que faisait l'Église pendant que Pierre était ainsi retenu en prison? Vers. 5.
8. Quand Pierre fut-il délivré? V. 6.
9. De quelle manière était-il gardé?
10. Comment Pierre fut-il délivré de ses chaînes? V. 7.
11. Quel soin l'ange prit-il de lui? V. 8.
12. Comme Pierre suivait l'ange, que pensait-il de la réalité de sa délivrance? V. 9.
13. Jusqu'où l'ange l'accompagna-t-il? V. 10.
14. Que dit Pierre lorsqu'il fut laissé seul? Vers. 11.
15. Où se rendit-il après avoir réfléchi un instant à cette merveilleuse délivrance? V. 12.
16. Dans quel but plusieurs personnes étaient-elles assemblées chez Marie?
17. Décrivez la surprise que produisit l'arrivée de Pierre? V. 13-16.
18. Après avoir raconté sa délivrance, que leur dit-il de faire? V. 17.
19. Qu'advint-il alors de Pierre?
20. Décrivez le trouble qui suivit, dans la prison, la découverte de la disparition de Pierre. V. 18.
21. Comment Hérode traita-t-il les gardes de la prison? V. 19.
22. Qui était cet Hérode? Voyez note.
23. Sur quel territoire régnait-il?
24. De qui était-il devenu très-mécontent? V. 20.
25. Pourquoi désiraient-ils vivre en bons termes avec lui?
26. Comment s'y prirent-ils?
27. Comment Hérode reçut-il les embassadeurs au jour fixé? V. 21.
28. Comment applaudirent-ils à son discours? Vers. 22.
29. Qu'arriva-t-il à Hérode en ce même moment? Vers. 23.
30. Pourquoi le Seigneur le frappa-t-il ainsi?

LEÇON XIX.

BARNABAS ET SAUL.

1. QUE dit la Bible des progrès de la vérité vers ce temps-là? Actes 12: 24.
2. Qui est-ce que Barnabas et Saul amenèrent avec eux à leur retour de Jérusalem? V. 25.
3. Dans quelle mission avaient-ils été envoyés à Jérusalem?
4. Un jour que les prophètes et les docteurs de l'église d'Antioche étaient assemblés, qu'est-ce que le Saint-Esprit leur communiqua? Act. 13: 2.
5. A quoi ces frères étaient-ils occupés lorsque cette communication leur fut faite?
6. Comment Barnabas et Saul furent-ils mis à part pour l'œuvre qui leur était assignée? V. 3.
7. Décrivez la situation d'Antioche de Syrie. (Voyez la note sur la leçon 16 dans le N° de Janvier.)
8. Où Barnabas et Saul se rendirent-ils d'abord depuis Antioche? V. 4.
9. Pour quel port mirent-ils alors à la voile? Vers. 5.
10. Que firent-ils à Salamine?
11. Quelle mention est-il fait ici de Jean, surnommé Marc?
12. Où ces missionnaires continuèrent-ils ensuite leur course? V. 6.
13. Quel homme impie trouvèrent-ils à Paphos? V. 6.
14. Que pouvez-vous dire de la position et du caractère de Serge Paul? V. 7.
15. Quel intérêt cet homme manifesta-t-il pour la vérité?
16. Qu'est-ce que le magicien Elymas s'efforça alors de faire? V. 8.
17. Quelles paroles Paul lui adressa-t-il? Vers. 10.
18. Sous quelle influence Paul parlait-il? V. 9.
19. Quelle prédiction Paul fit-il concernant le magicien? V. 11.
20. Comment ses paroles furent-elles accomplies? V. 11.
21. Quel effet ces choses produisirent-elles sur le proconsul? V. 12.
22. Dans quel lieu Paul et ses compagnons se rendirent-ils ensuite? V. 13.
23. Est-il donné aucun détail de ce qu'ils firent à Perge?
24. Dans quel endroit travaillèrent-ils ensuite? V. 14.
25. De quelle autre Antioche a-t-il été parlé?
26. Quel fut le fondateur de ces deux villes?
27. Dans quel endroit Paul et Barnabas se rendirent-ils, le premier Sabbat qu'ils passèrent à Antioche? V. 14.
28. Comment le culte du Sabbat se faisait-il ordinairement dans les synagogues?
29. Quelle invitation spéciale fit-on à Paul et à Barnabas? V. 15.
30. Qui est-ce qui répondit à cette invitation? Vers. 16.

LEÇON XX.

PAUL ET BARNABAS A ANTIOCHE DE PISIDIE.

1. DE quelle manière Paul commença-t-il son discours? Act. 13: 16
2. Quel abrégé fit-il de l'histoire du peuple d'Israël jusqu'aux temps des rois? V. 17–20.
3. Que dit-il du règne de Saül? V. 21.
4. Comment parla-t-il de David? V. 22.
5. Comment en vint-il à parler de Jésus, comme Sauveur? V. 23.
6. Qui fut le précurseur de Jésus?
7. Que prêcha-t-il? V. 24.
8. Jean prétendit-il accomplir la promesse faite à Israël? V. 25.
9. Qu'est-ce que Paul proclama à ceux qui l'écoutaient? V. 26.
10. A quelle sorte de gens parlait-il dans ce moment?
11. Comment arriva-t-il que les Juifs accomplirent les prophéties concernant Christ? V. 27.
12. Quelle leçon d'une importance pratique peut-on tirer de cette conduite des Juifs?
13. Comment leur aveuglement se montra-t-il lorsqu'ils demandèrent la mort de Christ? V. 28.
14. Comment Paul parla-t-il des preuves du caractère messianique de Christ données après sa mort? V. 30, 31.
15. Quelle proclamation pleine d'encouragement leur adressa-t-il ensuite? V. 32, 33.
16. Quelle était cette promesse?
17. Par quels prophètes fut-elle proclamée?
18. Comment avait-elle été accomplie? V. 33.
19. A qui David fait-il incontestablement allusion dans le Psaume 16: 10?
20. Comment Paul montre-t-il à qui ces paroles s'appliquent? V. 36, 37.
21. Ayant ainsi prouvé le caractère messianique de Christ, de quelle manière développe-t-il le sujet de la justification par la foi. V. 38, 39.
22. Pourquoi ne pouvons-nous pas être justifiés par la loi? — Réponse: Parce qu'une loi transgressée ne peut que condamner le transgresseur. Voyez la note.
23. Quel avertissement Paul adressa-t-il à ses auditeurs? V. 40, 41. (Voyez Hab. 1: 5.)
24. Comment son discours toucha-t-il les Gentils? V. 42.
25. En quelle occasion et par qui un pareil discours fut-il prononcé? Act. 2: 22-26.
26. Quel intérêt manifestèrent plusieurs Juifs et prosélytes? V. 43.
27. Comment cet intérêt se soutint-il? V. 44.
28. Que firent alors quelques Juifs incrédules en voyant l'intérêt du peuple pour la vérité? Vers. 45.
29. Quelle réponse tranchante les apôtres firent-ils à leurs contradictions, et à leurs blasphèmes? V. 46, 47.
30. Comment les Gentils reçurent-ils ces bonnes nouvelles? V. 48.
31. Comme la vérité se répandait de plus en plus, que firent alors les Juifs contradicteurs? V. 50.

LEÇON XXI.

RÉCAPITULATION.

1. QUE pouvez-vous dire du roi Hérode mentionné dans Actes 12: 1?
2. Dites quelle fut sa conduite envers l'Eglise.
3. Pour quel motif persécutait-il l'Eglise? V. 3.
4. Quelle était son intention à l'égard de Pierre?
5. Comment le Seigneur anéantit-il son dessein?
6. Racontez les circonstances de la délivrance de Pierre.
7. Que faisait l'Eglise pendant que se passaient ces événements?
8. Racontez comment ils furent étonnés de l'exaucement de leurs prières? V. 15, 16.
9. Quelle fut la conduite d'Hérode lorsqu'il apprit que Pierre s'était échappé de la prison? V. 18, 19.
10. Quelle difficulté s'éleva-t-il vers cette époque entre Hérode et les Phéniciens?
11. Comment ces derniers recherchèrent-ils la paix?
12. Comment Hérode les reçut-il?
13. Racontez les circonstances de la mort d'Hérode.
14. Comment la Parole de Dieu florissait-elle vers ce temps-là?
15. Dans quel endroit Barnabas et Saul s'étaient-ils rendus et dans quel but?
16. Qui est-ce qu'ils amenèrent pour travailler avec eux?
17. Quelle communication l'Eglise d'Antioche reçut-elle du Seigneur vers cette époque-là? Chap. 13: 1, 2.
18. Où Barnabas et Saul se rendirent-ils, ensuite des instructions de l'Eglise?
19. Pouvez-vous dire pour quelle raison ils choisirent cette route?
20. Racontez la conversion du proconsul et le miracle qui l'accompagna.
21. En quel endroit Jean se sépara-t-il d'eux pour retourner chez lui? V. 13.
22. Racontez ce que les apôtres firent à Antioche de Pisidie.
23. Quel était le service ordinaire des synagogues?
24. Quelle invitation fit-on aux apôtres? V 15.
25. A qui Paul s'adressa-t-il spécialement dans son discours?
26. Dites les principaux traits de ce discours.
27. Par quel avertissement termina-t-il son sermon?
28. A quel fait déjà mentionné par Paul (vers. 27) cette prophétie avait-elle rapport?
29. Quel bon conseil les apôtres donnèrent-ils aux Juifs et aux prosélytes qui les suivirent au sortir de l'assemblée?
30. Lorsque les Juifs virent la multitude de toutes nations et de toutes classes s'assembler le Sabbat suivant pour entendre la Parole de Dieu, comment se laissèrent-ils aller à leurs préjugés? V. 45.

31. Quelle réponse courageuse et ferme les apôtres firent-ils à leurs blasphèmes?
32. Comment les Juifs s'étaient-ils jugés eux-mêmes indignes de la vie éternelle?
33. Lorsque les Juifs virent les rapides progrès de la vérité, quels moyens employèrent-ils pour se débarrasser de Paul et de Barnabas?

NOTES SUR LA LEÇON XVIII.

Actes 12 : 2. Jacques, frère de Jean.—Jacques était le fils aîné de Zébédée. Il ne faut pas le confondre avec Jacques le mineur, frère du Seigneur (Gal. 1 : 19), dont il est parlé ensuite dans le livre des Actes, qui était évêque de Jérusalem, et que l'on suppose être auteur de l'épître qui porte son nom. Après quatorze ans de travail patient (de l'an 30-44), le frère de Jean reçut une partie de la grande récompense que Salomé avait demandée pour ses deux fils. Math. 20 : 21. Il fut le premier des deux apôtres qui but la coupe du Seigneur et qui fut baptisé du même baptême dont Il avait été baptisé.

Verset 8. Ceins-toi.—Le fait que l'apôtre s'était revêtu des vêtements qu'il avait mis de côté, prouve qu'il avait pris son temps et que sa délivrance avait eu lieu sans précipitation. Pierre fut tellement troublé par l'apparition de l'ange que ce dernier dut lui rappeler les choses qu'il oubliait et dont il devait avoir besoin plus tard. En commandant à Pierre de prendre ses vêtements, l'ange montra le souci qu'il avait de son bien-être.

Verset 11.—Et de tout ce que le peuple Juif attendait. Les Juifs attendaient avec un vif intérêt de voir comment les choses se passeraient et ils espéraient que ce second chef des chrétiens serait mis à mort. L'exécution de Jacques avait été très-agréable au peuple (verset 3).

Verset 20. Hérode.—Cet Hérode qui régnait alors en Judée était appelé Hérode Agrippa I, et était fils d'Aristobule et petit-fils d'Hérode-le-Grand. Il avait reçu son royaume et son titre de l'empereur romain Caligula; le successeur de ce dernier, Claude, lui accorda encore un plus grand territoire, jusqu'à ce que son royaume renfermât presque le même territoire que celui de son grand-père Hérode-le-Grand.

Ils demandèrent la paix.—La côte étroite qui formait la Phénicie était sans doute complétement insuffisante pour fournir le blé, l'huile et les autres provisions nécessaires aux villes maritimes de Tyr et de Sidon. Dès les temps les plus anciens, les contrées environnantes, plus fertiles, avaient fourni des vivres aux marchés de Tyr. 1 Rois 5: 11 et Ezéch. 27: 17, nous disent comment Israël et Juda étaient les marchands de Tyr et fournissaient à cette ville du blé, du miel, de l'huile et du baume.

Hérode n'était pas en guerre avec ces villes; mais sans doute qu'il avait défendu tout trafic avec elles. Il est probable que la première rareté des vivres (le commencement de la famine prédite dans Actes 11: 28), se faisait déjà sentir à un certain degré en Phénicie et en Palestine.

Verset 21. En un certain jour marqué.—Hérode, le grand-père du roi actuel avait établi, en l'honneur de César, une fête qui devait être célébrée tous les cinq ans. Suivant Josèphe, cette fête fut célébrée au mois d'août de l'an 44 après J.-C. C'est à cette occasion que le roi Hérode reçut les ambassadeurs tyriens. Il entra dans le vaste théâtre de César revêtu d'une robe magnifique, sur laquelle l'or et l'argent brillaient aux rayons du soleil, et il harangua l'assemblée du haut d'un trône dressé dans le théâtre. Étourdi par les jeux et le vin, et ébloui par la pompe royale et les paroles éloquentes du roi, le peuple s'écria qu'il n'était pas un homme mais un dieu.

Mais au moment même où le roi était à l'apogée de sa gloire, la main de Dieu s'appesantit sur lui, et, dans les plus grandes souffrances du corps et de l'âme, il fut transporté, du lieu qui avait été témoin de son dernier triomphe, sur son lit de mort. Il expira cinq jours plus tard, dans d'atroces douleurs et la conscience bourrelée de remords.

NOTES SUR LA LEÇON XIX.

Actes 13 : 4. Séleucie.—Cette ville était située à l'embouchure de l'Oronte, et servait de port à Antioche de Syrie.

Verset 5. Salamine.—Bon port de mer sur la côte orientale de l'île de Chypre. Le fait qu'il y avait là plusieurs synagogues prouve que la population juive y était nombreuse; car lorsqu'il est parlé des autres villes, il n'est question que d'une synagogue. (Comparez les versets 5 et 14.) Chypre n'étant éloignée de Séleucie que de quarante-huit milles, on pouvait y arriver après quelques heures de navigation. La raison qui engagea Paul et Barnabas à choisir Chypre comme leur premier champ d'activité, c'est sans doute parce que la moitié de la population était juive.

Verset 6. Et ayant ensuite traversé l'île.—Ceci donne à entendre qu'ils prêchèrent dans ses principales villes.

Paphos.—Salamine était sur la côte orientale de Chypre; Paphos, sur la côte occidentale. La distance entre les deux villes était de cent milles.

Verset 7. Qui était avec le proconsul.—Une fois que l'incrédulité a reconnu sa faiblesse, elle est souvent bien aise de tendre la main à la superstition. La foi des Romains instruits avait entièrement disparu. Partout on rencontrait le plus grand scepticisme concernant les choses religieuses; aussi la superstition trouvait-elle les esprits tout préparés à la recevoir. Nous en trouvons un exemple dans Serge Paul qui, suivant l'esprit de son époque, s'était attaché un „magicien, un faux prophète"; mais le proconsul ne paraît pas avoir été un esprit bien superstitieux; car il semblait être poussé par le désir de rechercher la vérité, et la Bible dit qu'il envoya chercher Barnabas et Saul afin d'entendre la parole de Dieu.

Verset 11. Tu seras aveugle.—Le magicien avait fermé les yeux de son esprit aux preuves de la vérité, et à la lumière de l'Évangile; c'est pourquoi le Seigneur, dans sa juste colère, ferma ses yeux naturels à la lumière du jour. Cette cécité ne fut pas permanente, mais temporaire, afin de l'engager à se repentir et à rechercher le pardon de Dieu. La confusion de cet homme prouva à tous ceux qui en furent témoins, que le miracle accompli par les apôtres procédait de la main de Dieu. Le proconsul, convaincu de la vérité qui lui était enseignée, crut à l'Évangile de Christ.

Sans voir le soleil.—Dans le cas de cécité partielle, l'œil ne peut discerner les objets, mais il peut reconnaître la lumière. Lorsqu'on ne peut distinguer le soleil, la cécité est absolue.

Verset 13. Perge en Pamphylie.—La Pamphylie était une des provinces méridionales de l'Asie-Mineure, sur la côte de la Méditerranée. Perge en était la capitale. Il ne nous est rien dit de leurs travaux dans cette ville, sauf que Jean surnommé Marc, les quitta pour s'en retourner à Jérusalem. Ils n'y demeurèrent sans doute que peu de temps.

Verset 14. Antioche de Pisidie.—On aura bien soin de ne pas confondre cette ville avec Antioche de Syrie qui était beaucoup plus grande, et d'où Paul et Barnabas étaient d'abord partis. Elle était située au centre du plateau de l'Asie-Mineure, sur les confins de la Pisidie et de la Phrygie. Elle fut construite sur l'emplacement d'une ancienne ville, par Séleucus Nicator qui, comme l'autre Antioche, la nomma du nom de son père Antiochus.

Verset 15. Synagogue.—Le service principal de la synagogue était plutôt une instruction qu'un culte. La lecture et l'explication de la loi formaient la partie la plus importante du service, une partie déterminée de la loi et des prophètes étant lue chaque Sabbat. Les principaux ou chefs de la synagogue étaient choisis chaque année par la congrégation ou le concile; ils dirigeaient le service du Sabbat, lisant la portion déterminée des Ecritures et invitant les personnes qu'ils croyaient propres à le faire, à parler à l'assemblée.

Verset 16. Alors Paul s'étant levé.—En général, le prédicateur juif restait assis pendant qu'il parlait. Voyez Luc 4 : 20. Mais Paul, étant dans une contrée grecque, suivit la coutume des Grecs.

NOTES SUR LA LEÇON XX.

Actes 13 : 16. Hommes israélites et vous qui craignez Dieu.—L'apôtre distingue deux sortes d'hommes. Les hommes d'Israël étaient ceux qui étaient Hébreux par naissance, et ceux qui craignaient Dieu étaient des prosélytes juifs sortis du paganisme pour servir le vrai Dieu, et qui fréquentaient les synagogues.

Verset 22. Un homme selon mon cœur.—Dans notre estimation du caractère de David, nous devons nous souvenir de la droiture de ses intentions, du soin spécial qu'il avait du bonheur de son peuple, de son dévouement à Dieu, de ses aspirations à une vie plus pure, de son amère repentance lorsqu'il tombait dans le péché (Ps. 51). Sans vouloir pallier les tristes péchés qui ont souillé ce règne si glorieux, nous devons nous rappeler l'état de la société dans laquelle il vivait. Il est un trait qui distingue spécialement le règne de David: il gardait sévèrement le peuple de l'idolatrie et de toutes les abominations qui accompagnaient le culte des idoles, et il garda fidèlement Israël dans l'adoration du Dieu de ses pères.

Verset 23. De sa postérité.—Ceci était la première condition à remplir; car si Jésus n'était point descendu de David, il n'aurait pu être le Messie prédit par les prophètes.

Verset 27. N'ayant point reconnu...—Les Juifs lisaient, chaque semaine à leur culte du Sabbat, une portion des prophètes; mais quoique les prophéties eussent décrit le caractère, la mission et les souffrances de Christ, et qu'ils eussent indiqué approximativement le temps où l'on devait attendre sa venue, leurs cœurs étaient si fermement attachés à la pensée d'un roi terrestre, qu'ils ne reconnurent pas le Messie dont le royaume n'était pas de ce monde. Fermant les yeux aux preuves multiples de sa puissance divine, et leurs cœurs à l'influence du Saint-Esprit, ils accomplirent eux-mêmes le terrible programme annoncé par la prophétie.

Il existe de nos jours le même danger de rejeter des vérités mal accueillies quelque bien attestées qu'elles soient par la Parole de Dieu; et beaucoup de gens qui, semblables aux Juifs du temps de Christ, se disent enfants de Dieu, refusent de reconnaître les enseignements manifestes de sa Parole parce qu'ils vont à l'encontre de leurs aises et de leurs inclinations.

Verset 32. La promesse.—La promesse d'un Sauveur fut faite avant même qu'Adam eut été chassé d'Eden (Gen. 3 : 15), et fut répétée par tous les prophètes depuis ce moment-là jusqu'à ce qu'elle eût son accomplissement, comme si Dieu eût voulu que son peuple se souvînt constamment de sa miséricorde, Act. 3 : 24. Moïse prophétisa de Christ (Gen. 49: 10; Deut. 18: 15). David prédit l'arrivée du Messie (Ps. 132: 11, 17). Esaïe annonça la naissance d'Emmanuel (Es. 7: 14; 9: 5). Daniel prédit le temps de son ministère (Dan. 9: 24); et les petits prophètes font de fréquentes allusions prophétiques à l'espérance chérie d'Israël.

Verset 39. Dont vous n'avez pu être justifiés.—La loi n'amène rien à la perfection. Elle donne la connaissance du péché et elle pose une règle de conduite. Elle exige une parfaite obéissance mais elle est impuissante à la produire, en raison de la faiblesse de la chair. Rom. 8: 3. Mais Christ a porté nos péchés en son corps sur le bois, et ses mérites parfaitement suffisants couvrent toute iniquité, et sa grâce nous donne dorénavant la force d'obéir. Paul parlait sans doute de sa propre expérience. Ses efforts, comme Pharisien, pour obtenir la paix par la loi, avaient échoués; mais la foi par la grâce miséricordieuse de Dieu, lui avait procuré la paix.

Verset 46. Vous vous jugez vous-mêmes indignes.—Non point qu'ils s'accusassent d'avoir une telle opinion, car ils pensaient tout à fait le contraire; mais ils se condamnaient eux-mêmes par leur conduite.

Verset 48. Destinés à la vie éternelle.—Le mot original traduit par „destinés" signifie DISPOSÉS, préparés ou résolus. Ceux qui étaient disposés; préparés, crurent par la grâce divine, et embrassèrent l'Evangile, en opposition à ceux qui, rejetant l'Evangile, se jugèrent eux-mêmes indignes de la vie éternelle. Telle est l'opinion de plusieurs commentateurs.

LA DÉLIVRANCE DE PIERRE.

PAR MME. E.-G. WHITE.

HÉRODE professait d'avoir foi au judaïsme et était apparemment très-zélé dans l'accomplissement des cérémonies de la loi. Il était gouverneur de la Judée sous le règne de l'empereur romain, Claude; il était également tétrarque de la Galilée. Hérode faisait tout son possible pour obtenir la faveur des Juifs et conserver ainsi plus facilement

sa position. C'est pourquoi il accéda au désir des Juifs et se mit à persécuter l'Eglise de Christ; il commença par piller les maisons et les biens des croyants et fit mettre en prison les principaux d'entre eux. Il fit saisir Jacques, le fit mettre en prison et envoya un homme pour le faire mourir par l'épée, comme un autre Hérode avait fait de Jean-Baptiste. Alors il devint encore plus hardi et, voyant que cela était agréable aux Juifs, il fit aussi emprisonner Pierre. Ses cruautés s'accomplissaient durant l'époque solennelle des fêtes de Pâque. Jacques était un des trois disciples qui avaient été les plus intimément liés avec Christ. Jacques, Jean et Pierre furent ses principaux témoins après sa mort. Ils virent la transfiguration du Seigneur et ils contemplèrent sa gloire. Ils étaient dans le jardin de Gethsémané durant la nuit où il fut saisi. Jacques et Jean étaient les fils de Zébédée auxquels Jésus avait demandé: «Pouvez-vous boire la coupe que je dois boire, et être baptisés du même baptême dont je dois être baptisé?» Lorsque Jacques fut brusquement jeté en prison et condamné sans jugement à être mis à mort, il comprit plus parfaitement qu'auparavant les paroles de son Seigneur.

La mort de Jacques avait jeté une profonde tristesse et une grande consternation parmi les frères. Lorsque Pierre fut jeté en prison, toute l'Eglise se mit à jeûner et à prier. Tandis que les Juifs célébraient le mémorial de leur délivrance d'Égypte et témoignaient extérieurement un grand zèle pour la loi, ils persécutaient et faisaient mourir les disciples de Christ, foulant ainsi aux pieds tous les principes de cette loi. Dans ces grands rassemblements religieux, ils s'excitaient les uns les autres contre les chrétiens jusqu'à être animés contre eux de la haine la plus amère.

Le peuple applaudit à la mort de Jacques, quoique quelques-uns d'entre eux murmurassent de ce que le roi n'eût pas fait exécuter l'apôtre publiquement de façon à intimider beaucoup plus les disciples et leurs amis. C'est pourquoi Hérode tenait Pierre en prison dans le dessein de l'exposer, après la fête de Pâque, en supplice devant le peuple. Quelqu'un fit remarquer qu'il ne serait pas prudent de faire paraître le vétéran des apôtres devant tout le peuple qui était assemblé à Jérusalem à l'occasion de la fête de Pâque. On craignait qu'en le conduisant au supplice, son air calme et vénérable n'excitât la pitié et le respect; ils redoutaient aussi qu'il ne fît un de ces puissants appels qui avaient si souvent poussé le peuple à examiner de plus près la vie et le caractère de Jésus Christ, ce qu'ils étaient incapables, malgré toute leur habileté, de nier ou de ternir. Dans ce cas, ils appréhendaient que la foule ne demandât du roi qu'il le relâchât.

Pierre, dans son zèle ardent à défendre la cause de Christ, avait déjà fait perdre aux Juifs un grand nombre des leurs; ceux-ci redoutaient extrêmement qu'il eût l'occasion d'élever la voix en présence des Juifs venus de toutes les nations à Jérusalem pour y adorer. C'est pourquoi l'apôtre fut placé sous la garde de seize soldats qui veillaient alternativement sur lui jour et nuit. Mais c'était en vain que le bras chétif de l'homme s'élevait contre le Seigneur. Hérode allait se servir de son pouvoir pour faire couler un sang précieux que les Juifs se seraient glorifiés d'avoir répandu si la puissance divine ne s'était interposée.

Tandis que, sous divers prétextes, on renvoyait l'exécution de Pierre, l'Eglise avait le temps de jeûner et de prier. Les disciples s'humilièrent devant le Seigneur, mêlant leurs larmes à leurs ardentes prières. Ils ne cessaient d'intercéder pour Pierre; ils sentaient que l'œuvre de l'Evangile ne pouvait s'en passer; et ils se voyaient arriver au moment où, sans le secours tout spécial de Dieu, l'Eglise de Christ serait anéantie.

Pendant ce temps, des adorateurs de toutes les nationalités accouraient au temple qui avait été dédié au service de Dieu, et qui, selon toute apparence, était demeuré le même qu'au temps où le *chekinah* (manifestation de la présence de Dieu) l'avait glorifié, à l'exception des embellissements qu'on y avait ajoutés. Mais Dieu ne devait plus se trouver dans ce splendide palais, éclatant d'or et de pierres précieuses, et présentant aux regards enchantés un édifice d'une grandeur et d'une beauté merveilleuses.

Enfin, le jour où Pierre devait être exécuté fut fixé; mais les prières des croyants continuaient de monter au ciel. Et pendant que leurs appels fervents assiégeaient le trône de Dieu, les saints anges veillaient sur l'apôtre emprisonné. Quand l'homme est à l'extrémité, c'est alors que Dieu se montre. Pierre était placé entre deux soldats et lié de deux chaînes, chacune étant fixée au poignet d'un des soldats. Il ne pouvait donc faire aucun mouvement sans que ses gardiens ne s'en aperçussent. Les portes de la prison étaient soigneusement fermées, et une forte garde en défendait l'entrée. Toute chance d'être secouru ou d'échapper lui était ainsi, humainement parlant, absolument ôtée.

L'apôtre n'était point effrayé de se voir dans cette position. Dès le moment où il fut réhabilité, après avoir trahi son Maître, il avait sans crainte bravé le danger et montré un noble courage et une grande hardiesse à prêcher un Sauveur crucifié, ressuscité et monté au ciel. Il se rappelle maintenant les paroles que Jésus lui avait dites: «En vérité, en vérité, je te dis: Lorsque tu étais jeune, tu te ceignais toi-même, et tu allais où tu voulais; mais lorsque tu seras vieux, tu étendras tes mains, et un autre te ceindra, et te mènera où tu ne voudrais pas.» Il croyait que le temps était venu où il devrait donner sa vie pour l'amour de Christ.

La nuit qui précédait le jour fixé pour son exécution, Pierre dormait comme d'habitude entre deux soldats. Hérode, se rappelant la fuite de Pierre et de Jean hors de la prison, où ils avaient été enfermés à cause de leur foi, prit double précaution. Afin de s'assurer leur plus grande vigilance, il exigea que les gardes répondissent du prisonnier sur leurs vies. Celui-ci, garotté comme on l'a dit, était dans une cellule construite de pierres massives, dont les portes étaient fermées à double tour et munies de barres. Seize hommes avaient la garde de cette cellule, se relevant les uns les autres à intervalles réguliers; la garde était chaque fois de quatre hommes. Mais les verrous, les barres, et les gardes romaines qui ôtaient sans doute au prisonnier toute possibilité de secours humain, ne devaient servir qu'à rendre le triomphe de Dieu plus complet dans la délivrance de Pierre hors de sa prison. Hérode avait levé la main contre le Tout-Puissant, et il devait être complétement humilié et défait dans son attentat contre la vie du serviteur de Dieu.

La dernière nuit avant l'exécution, un ange puissant, envoyé du ciel, descendit pour le délivrer. Les puissantes et lourdes portes qui enfermaient ce saint de Dieu, s'ouvrirent sans l'aide de mains humaines; l'ange du Très-Haut entra, et elles se refermèrent sans bruit derrière lui. Il pénétra dans la cellule taillée dans le roc, et Pierre se trouvait là, dormant du sommeil paisible et doux que procurent l'innocence et une parfaite confiance en Dieu, quoique enchaîné de chaque côté à un robuste soldat. La lumière qui enveloppait l'ange illumina la prison, mais ne réveilla pas l'apôtre de son sommeil. Il goûtait le repos bienfaisant et fortifiant qui provient d'une bonne conscience.

Pierre ne se réveilla que lorsqu'il sentit l'ange le pousser en lui disant: «Lève-toi promptement.» Il voit sa cellule, que n'avait jamais éclairée un rayon de soleil, resplendir de la lumière du ciel, et un ange glorieux se tenant devant lui. Il obéit machinalement à la voix de l'ange, et, en se levant, il s'aperçoit que ses mains sont délivrées des chaînes qui les liaient. De nouveau, la voix de l'ange s'adresse à lui: «Ceins-toi, et attache tes souliers.»

Pierre obéit toujours machinalement, son regard émerveillé rivé sur son céleste visiteur, et se croyant en rêve, ou en vision. Les soldats armés ne remuent pas plus que des statues de marbre, lorsque l'ange commande de nouveau à Pierre: «Mets ta robe, et suis-moi.» Là-dessus, l'être céleste sort de la prison, et Pierre, d'ordinaire si causeur, le suit, muet d'étonnement. Ils passent pardessus les gardes immobiles et traversent la porte revêtue de métal qui s'ouvre d'elle-même, puis se ferme quand ils ont passé, tandis que les gardes qui sont dans la prison et devant la porte demeurent tranquilles à leurs postes. Ils atteignent la seconde porte qui est également gardée en dedans et en dehors; elle s'ouvre comme la première sans bruit de verrous ni grincement de gonds; ils la passent et elle se referme sans bruit. Ils traversent la troisième porte de la même manière, et se trouvent finalement en pleine rue. Pas une parole n'est prononcée, on n'entend pas le bruit des pas; l'ange marche en avant sans bruit, enveloppé d'une lueur resplendissante, et Pierre suit, étonné, celui qui l'a délivré et se croit dans un rêve. Ils traversent ainsi rue après rue, et alors, la mission de l'ange étant achevée, il disparaît subitement.

A mesure que la lumière céleste s'évanouit, Pierre se voit plongé dans de profondes ténèbres, mais, à mesure qu'il s'y habitue, l'obscurité semble graduellement diminuer, et il se voit seul dans une rue silencieuse, exposé à l'air frais de la nuit. Il comprend maintenant qu'il n'a eu ni songe, ni vision. Il voit qu'il est libre, dans un endroit de la ville qui lui est familier; il reconnaît la place comme une de celles qu'il avait vues souvent et qu'il avait pensé traverser le lendemain pour la dernière fois, lorsqu'il serait en chemin pour le lieu de son exécution. Il chercha alors à se rappeler les événements qui venaient d'avoir lieu. Il se souvint qu'il s'était endormi attaché à deux soldats et ayant ses sandales et ses vêtements ôtés. Il examina sa personne et se vit complétement vêtu et les reins ceints.

Les poignets enflés d'avoir été serrés dans de cruelles entraves étaient délivrés des menottes, et il comprit que sa délivrance n'était pas une illusion, mais une heureuse réalité. Le lendemain on devait le mettre à mort mais voici qu'un ange l'avait délivré de la prison et de la mort. «Alors Pierre, étant revenu à lui-même, dit: Je reconnais maintenant véritablement que le Seigneur a envoyé son ange, et qu'il m'a délivré de la main d'Hérode, et de tout ce que le peuple juif attendait.»

L'apôtre se rendit directement dans la maison où les frères étaient assemblés pour prier; il les trouva priant ardemment pour lui en ce moment même. «Quand il eut frappé à la porte du vestibule, une servante

nommée Rhode vint pour savoir qui c'était; et ayant reconnu la voix de Pierre, de la joie qu'elle eut, elle n'ouvrit point la porte, mais elle courut annoncer que Pierre était devant la porte. Et ils lui dirent: Tu es folle. Mais elle assurait que la chose était ainsi; et eux disaient: C'est son ange. Cependant Pierre continuait à frapper, et quand ils eurent ouvert, ils le virent, et furent ravis hors d'eux-mêmes. Mais lui, leur ayant fait signe de la main de faire silence, leur raconta comment le Seigneur l'avait fait sortir de la prison, et il leur dit: Faites savoir ceci à Jacques et à mes frères. Après quoi il sortit, et s'en alla à un autre lieu.»

CONVERSION BIBLIQUE.

CINQUIÈME ARTICLE.

RÉFUTATION DE QUELQUES ERREURS.

Il est des personnes qui tombent dans l'erreur de croire que la conversion est achevée quand on a commencé à servir le Seigneur. Cette pensée décourage souvent des chrétiens consciencieux dont l'espérance est faible et qui, trouvant des imperfections dans leur caractère, n'arrivant jamais au point où ils puissent se dire: Je suis parfait, sont en danger de conclure qu'ils nesavent rien de la conversion, tandis qu'ils ont réellement avancé et progressé. D'un autre côté, elle engage d'autres personnes qui ont une grande confiance en elles-mêmes et qui s'estiment beaucoup—tandis que leur conscience est peu délicate—à passer sur certains défauts de caractère qui les conduiront à leur perte, si elles ne les vainquent.

Une autre erreur, dans laquelle bien des personnes tombent, c'est de suivre les impulsions de leur conscience et de leurs sentiments pour négliger la Parole de Dieu, et agir parfois directement à l'encontre de ce Guide sûr et parfait. Si la conscience et les sentiments suffisaient pour juger et décider entre le juste et l'injuste et pour tracer la voie à la conversion et au salut, Dieu ne nous aurait pas donné sa Parole. Pervertis par le péché et en grande partie moulés par l'éducation, ils ne peuvent être des guides infaillibles et nous égareraient souvent, si nous les suivions. Une conscience faussée peut nous faire manquer la voix droite, tandis qu'une conscience endurcie ne nous reprend pas suffisamment de nos péchés. Les sentiments égoïstes nous portent à négliger de renoncer à nous-même et de crucifier la chair et ses convoitises, ce qui est indispensable dans la conversion.

Lorsque nous avons fait quelque chose que Dieu agrée, l'égoïsme nous pousse à rechercher en nous-même des sentiments d'approbation. Nous sommes comme un serviteur qui réclamerait ses gages avant d'avoir achevé son travail. Dans la conversion, nous devons avoir d'abord les sentiments amers de la repentance, avant d'éprouver les joies du pardon. Crucifier la chair est une chose qui n'est rien moins que plaisante. Il nous faut d'abord accepter les bienfaits de la contrition, avant d'espérer recueillir les fruits du contentement d'esprit.

Dans les entreprises mondaines, les hommes agissent d'ordinaire par principe. Ils ne s'attendent pas, en général, à éprouver des sentiments agréables, mais ils luttent très-souvent contre des impressions désagréables, pour arriver à des résultats importants. Pourquoi ne pas être aussi conséquent et rationnel dans les choses spirituelles? Christ éprouva les sentiments d'une inconcevable angoisse, lorsqu'il but la coupe amère des souffrances de Golgotha et qu'il accomplit la rédemption des hommes. Voyez cet homme dont le bras est très-enflé par un gros et douloureux abcès; a lieu une opération pénible, et le voilà à l'abri des douleurs. Il en est de même dans la conversion; le péché doit être péniblement arraché de notre cœur, jusqu'à ce que nous éprouvions le soulagement que donne le pardon de Dieu.

Si nous ne nous sentons pas disposés à l'accomplissement de certains devoirs, nous devons soumettre nos sentiments au devoir, et non notre devoir à nos sentiments. Si notre conscience et nos sentiments ne nous condamnent pas pour refuser de marcher dans un chemin que nous savons être le chemin du devoir, c'est une preuve sûre que nous sommes endurcis par le péché, et que nous avons contristé le St.-Esprit. Et nous devons nous repentir de tout notre cœur, afin que le Seigneur nous donne un esprit brisé, qui tremble à sa Parole. Ésa. 66:1, 2.

Si vous demandiez à un enfant sous vos ordres de vous obéir dans des choses justes et qu'il vous réponde: «Je ne suis pas disposé à obéir», vous contenteriez-vous de sa disposition à la place de son obéissance? Et au jour du Jugement, Dieu recevra-t-il nos sentiments comme excuse de ne pas lui avoir rendu l'obéissance qu'il requiert justement de nous?

C'est un fait déplorable que, dans beaucoup de réunions, dites de «réveil», on vise surtout à faire appel au sentiment et à la popularité. On fait plus d'efforts pour obtenir une excitation passagère et sentimentale que pour dévoiler le péché, comme le faisaient autrefois les réformateurs. On prêche un Evangile tronqué, Evangile duquel on retranche la loi en tout ou en partie; et il est rare qu'on entende parler d'hommes «touchés de componction en leur cœur,» s'écriant avec angoisse: «Que feronsnous?» (Act. 2:37) comme l'on en entendait autrefois; ce qui était suivi d'une douce paix et d'œuvres de piété. Au lieu de cela, on n'entend que trop souvent des exclamations fanatiques de gens qui recherchent les impressions plutôt que la vraie piété, ce qui fait déprécier la religion de Christ.

Une vraie conversion n'est pas tant le résultat d'un simple sentiment et d'une excitation extravagante, que le fruit de la persévérance à sonder la Parole, à rechercher le Seigneur, et à marcher suivant ses enseignements, que l'on éprouve ou non des sentiments de piété. Mais la bénédiction de Dieu sera la suite d'une telle conduite, et cette bénédiction n'excitera pas les hommes à déraisonner, à obéir à leur imagination, à faire du bruit ou des choses absurdes.

Les conversions qui sont le fruit d'excitations sentimentales, sont généralement de courte durée. Osée 5:7; 4:7. Chez de tels gens, le vieil homme n'est pas mort, mais il demeure dans toute sa force; bientôt ils se montrent sous leur vrai jour, et il arrive qu'ils retournent à leur ancienne vie, dégoûtés de ce qu'on leur avait représenté comme la conversion, plus endurcis et plus difficiles à enseigner qu'auparavant, ou qu'ils grossissent le nombre des soi-disant chrétiens, en augmentant la richesse et la popularité de l'Eglise. Et l'on voit se produire ainsi promptement la répétition de «l'époque déplorable de Constantin» (comme l'appelle le célèbre d'Aubigné), alors qu'un élément mondain pénétrait l'Eglise et ouvrait la voie à ces terribles attaques des puissances des ténèbres, agissant par l'organe d'une église déchue.

Mais n'y a-t-il point de baume en Galaad? Le vrai remède se trouve dans la vérité présente: vérité qui est applicable au temps où nous vivons, et répond aux besoins de la génération actuelle. Cette vérité se rapporte à la proclamation de l'approche (non à l'indication du jour ou de l'heure) de la seconde venue de Christ, et à la préparation nécessaire pour aller au-devant du Seigneur. Elle est sommairement renfermée dans les derniers et miséricordieux messages que Dieu nous a donnés dans Apoc. 14: 6–14. (Voyez traités sur les Trois Messages.) Ces messages sont destinés à prévenir le monde et l'Eglise de l'approche du Jugement, à indiquer l'exacte condition morale de l'Eglise et de la société, et à former un peuple qui garde les commandements de Dieu et la foi de Jésus. *

Ces messages font appel à la conversion. Le fait que le jour du Seigneur est proche et se hâte fort, comme on peut le voir distinctement par les signes des temps répondant aux prédictions de la Bible, est bien propre à jeter l'alarme parmi les pécheurs (Joël 2:1, 2), qu'ils se trouvent dans le monde ou dans l'Eglise, et est un puissant encouragement à se repentir et à se convertir entièrement. Garder les commandements de Dieu et l'Evangile de Jésus, c'est une preuve irrécusable d'une vraie conversion.

L'impopularité même de la doctrine du prochain avénement de Christ, de celle qui appelle l'attention sur des parties négligées des commandements de Dieu et de l'Evangile de Jésus, aidera à convertir les hommes. Celui qui adopte et croit des vérités bibliques impopulaires et qui accomplit des devoirs bibliques impopulaires, crucifie plus efficacément l'orgueil, l'amour de l'approbation et l'égoïsme, et prouve qu'il est converti à Dieu, et non aux hommes.

Quels sont ceux qui, dans les temps passés, ont contribué à la conversion des hommes? Ce sont ceux qui ont embrassé des vérités impopulaires; vérités propres à faire paraître au jour l'égoïsme des hommes, afin qu'ils eussent l'occasion de crucifier la chair et ses désirs. Ce sont ces hommes qui ont pris soin de ne pas populariser la croix de Christ, et de ne pas la rendre inefficace en retranchant cette partie de la religion qui consiste à accepter les souffrances et le renoncement. Lisez soigneusement 2 Cor. 2: 1–5; Gal. 6:14; Mat. 16: 21–25. *Personne ne s'est jamais converti en accomplissant simplement ce qui est aisé et populaire.*

D.-T. BOURDEAU.

Nous trouvons en Christ tout ce que nous désirons. Si nous désirons peu, nous trouverons peu. Si nous désirons beaucoup, nous trouverons beaucoup; et si nous nous confions entièrement en lui, lorsque nous sommes dans un délaissement complet, Christ sera pour nous tout le trésor de Dieu.

CORRESPONDANCE.

Suisse Française.—Les trois églises qui viennent d'être organisées, et que je mentionnais dans mon dernier rapport avancent courageusement dans toutes les branches de l'activité chrétienne, travaillant avec zèle à l'œuvre missionnaire.

Un négociant de Granges, près Bienne, vient de recevoir la vérité avec sa famille, et il m'offre un local convenable pour y donner des conférenees. Une belle œuvre se fait à Tramelan, où je donne des conférences. Deux familles intéressantes et un chrétien catholique y ont reçu le message avec joie. Nous espérons que d'autres suivront leur exemple. D'autres portes s'ouvrent devant nous en Suisse et en France. D.-T. BOURDEAU.

* La foi signifie ici un ensemble de faits et de vérités auxquels on croit, comme dans Actes 6:7; etc.

Les Signes des Temps

Le Septième Jour est le Repos de l'Eternel, ton Dieu.

BALE (SUISSE), FÉVRIER 1884.

SOMMAIRE.

Articles Variés. PAGE

Luther quitte Augsburg 305
De la Punition, ou Considérations sur les Peines Éternelles 306
Le Baptême Evangélique 307
Direction divine 311
Préparation pour le Jugement 311
Le Devoir et le Privilége de donner . . . 314
La Conversion Biblique 319

A la Jeunesse.

Histoire de Jules-César 308
Vie de John Nelson un des Collaborateurs de John Wesley. 309
La Famille de Jésus 310

Articles des Rédacteurs.

L'Obéissance que Dieu exige 312
Notes de la Rédaction 313
Du Découragement. 313
Qui a changé le Jour du Repos? . . . 320

Ecole du Sabbat.

Leçons sur le Livre des Actes 316
Notes sur les Leçons 317
Délivrance de Pierre 317

Tempérance.

Une Leçon pour notre Époque 315

Correspondance.

Suisse Française 319

QUI A CHANGÉ LE JOUR DU REPOS?

DEUXIÈME ARTICLE.

LA NATURE ET LE BUT DU SABBAT.

LA première, comme aussi la plus importante question qui se présente à nous dans le sujet que nous considérons, est celle-ci: Dieu a-t-il autorisé le changement du jour du repos, du septième au premier jour de la semaine? Pour pouvoir répondre à cette question, il s'agit d'abord de déterminer la nature et le but de l'institution du Sabbat.

La consécration ou sanctification du septième jour, comme Sabbat ou jour de repos pour la race humaine, ne procède pas seulement de l'action directe de Dieu lui-même, basée sur le fait qu'il s'était reposé le premier septième jour du temps; mais cette institution existait avant que le péché entrât dans notre monde. Il fut donné à l'homme pendant qu'il était dans sa pureté et son innocence, et s'il n'avait jamais péché, il n'en aurait pas moins eu le Sabbat, car il fut institué pour le bien et le bonheur de l'homme pendant qu'il était dans cet état où il obéissait à son Créateur. Le Sabbat ne doit donc, en aucune façon, son existence au péché; et, en aucune manière, il n'est une conséquence ou un résultat de la transgression de l'homme. Il y eut des ordonnances et des règles que Dieu donna aux hommes à cause du péché, comme moyens par lesquels ils pussent montrer qu'ils reconnaissaient leur culpabilité et croyaient au Sauveur promis. Ces ordonnances étaient cérémonielles de leur nature et, suivant leur caractère, ne pouvaient avoir qu'une durée limitée. Plusieurs de ces ordonnances étaient des types et des ombres indiquant le Messie à venir, et lorsque Christ, la réalité, vint, elles ne furent plus d'aucun usage et on cessa de les observer; elles étaient arrivées à leur fin, parce que leur durée était limitée.

Il existait des sabbats cérémoniels dans le culte et sous l'économie judaïque. Ces sabbats se trouvaient être de leur nature transitoires, et toutes les ordonnances de cette classe eurent leur accomplissement en Christ qui les abolit en sa chair, les attachant à la croix. Eph. 2:15 et Col. 2:14. Mais le Sabbat hebdomadaire, institué par le Créateur, ne faisait en aucun sens partie de cette classe de sabbats. Comme nous l'avons déjà dit, il avait une existence à part, entièrement indépendante du péché. Quel était donc le but de l'institution du Sabbat? Son but principal était d'être un mémorial de la grande œuvre de la création et, comme tel, il était destiné à conserver la connaissance du vrai Dieu parmi les hommes. Comme les hommes perpétuent la mémoire de grands événements en en célébrant l'anniversaire, par des fêtes *ad hoc*, de même aussi le Créateur voulut, par ce mémorial hebdomadaire de sa grande œuvre, imprimer dans les esprits des hommes la relation qui les unit à Lui, et perpétuer sa connaissance comme leur Créateur. Et pour mieux atteindre ce but, il s'identifia avec le Sabbat et en honora le jour par l'acte divin de s'y reposer, le distinguant ainsi de tous les autres jours de la semaine. En vérité, l'établissement de la semaine elle-même — la division du temps en périodes de sept jours — est un témoignage que toutes les nations rendent, sans s'en apercevoir, de leur connaissance de cet acte divin; car on ne pourrait attribuer à rien d'autre cette coutume universelle, et c'est de cet acte qu'elle tire certainement son origine.

Après s'être ainsi reposé, le Créateur, comme acte subséquent, bénit et sanctifie *le jour de son repos*, «*parce qu'*en ce jour-là il s'était reposé de toute l'œuvre qu'il avait créée pour être faite.»

Tels sont les faits sur lequels repose l'institution du Sabbat, faits qui ne sont point vrais à l'égard d'un autre jour de la semaine, et qu'on ne peut appliquer à aucun autre qu'à celui-là même, durant lequel Dieu s'est reposé. Si on observe quelque autre jour comme un saint jour de repos, ce doit être dans un autre but et par une autre autorité que celle en vertu de laquelle Dieu commanda d'observer son jour de repos.

Lorsque Jéhovah proclama sa loi du mont Sinaï, tout son peuple l'entendant, il cite ces faits comme étant la raison pour laquelle il requérait des hommes qu'ils se souvinssent du Sabbat pour le sanctifier. C'est ainsi que le Sabbat devint partie intégrante de cette loi que le Psalmiste déclare être parfaite (Ps. 19:8) et par conséquent immuable. Car, changer ou altérer une loi parfaite, ce serait la rendre imparfaite. Son Auteur en fait la déclaration suivante: «Je ne violerai point mon alliance, et je ne changerai point ce qui est sorti de mes lèvres.» Ps. 89:35.

Dieu énonce clairement de sa propre bouche quel a été son but en donnant le Sabbat à l'homme: «Outre cela, vous garderez mes sabbats; car c'est un signe entre moi et vous dans vos âges, afin que vous sachiez que je suis l'Eternel qui vous sanctifie.» Ex. 31:13. «Et même je leur donnai aussi mes sabbats, pour leur être un signe entre moi et eux, afin qu'ils connussent que je suis l'Eternel qui les sanctifie.» Ezéch. 20:12. Il n'était pas seulement destiné à préserver l'homme de l'idolâtrie et d'un faux culte en gardant dans leur mémoire la connaissance du vrai Dieu, mais ce devait être le signe spécial par lequel ceux qui étaient à son service devaient se distinguer comme ses adorateurs.

Si le Sabbat avait toujours été observé selon le dessein de Dieu, il n'y aurait jamais pu avoir d'idolâtres. On n'aurait jamais été témoin du spectacle dégradant d'hommes et de femmes intelligents prosternés devant des statues de bois et de pierre. Aucune nation ne serait de nos jours plongée dans les ténèbres de la superstition et du paganisme, car les hommes se seraient souvenus du vrai Dieu et l'auraient adoré.

Telle étant la nature du Sabbat, il était destiné, non pour une époque particulière, ou pour un peuple spécial, mais pour tous les temps et pour tous les hommes. Cette vérité est positivement affirmée par Christ lorsqu'ils se défend contre les accusations des Juifs: «Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat.» Marc 2:27. Le Sabbat n'a jamais été une institution juive, car il existait bien des siècles avant la nation juive.

La Bible n'est pas moins définie quant à la durée de l'obligation du Sabbat: «Ainsi les enfants d'Israël garderont le sabbat pour célébrer le jour du repos dans leurs âges, par une alliance perpétuelle. C'est un signe entre moi et les enfants d'Israël à perpétuité; car l'Eternel a fait en six jours les cieux et la terre et il a cessé au septième, et il s'est reposé.» Ex. 31:16, 17. Ce devait être une *alliance perpétuelle.* Si l'on nous objectait qu'il est dit que ce devait être un signe entre Dieu et les enfants d'Israël, nous répondrions qu'Israël était le descendant d'Abraham, et les enfants d'Israël la postérité d'Abraham. L'emploi de ce terme dans les Ecritures n'est point limité aux seuls descendants des dix tribus, mais ce terme comprend les enfants de la foi, lors même qu'ils ne sont point de la postérité d'Abraham selon la chair. L'apôtre des Gentils nous instruit à cet égard: «Si vous êtes à Christ, vous êtes donc de la postérité d'Abraham, et les héritiers selon la promesse.» Gal. 3:29. Dans ce sens, tous ceux qui croient véritablement en Christ sont de vrais Israélites et sont faits participants des bénédictions spéciales promises à ce peuple. Ils sont conséquemment enfants de la nouvelle alliance qui comprend le Sabbat comme signe perpétuel.

Il est une chose bien digne de remarque; c'est la distinction que fait Jéhovah entre le jour de son repos et les sabbats cérémoniels qui faisaient partie de l'économie mosaïque et qui ne devaient être observés que jusqu'à Christ, le complet sacrifice. Il appelle le premier «mes sabbats» (Ex. 31:13) et le dernier «votre sabbat» (Lév. 23:32); et les sabbats cérémoniels sont distingués du Sabbat de l'Eternel par ces mots: «*Outre les Sabbats de l'Eternel.*» Verset 38.

En vue des faits présentés dans cette courte étude de la question, nous nous croyons pleinement autorisés à conclure que Dieu n'a permis aucun changement du Sabbat qu'il a établi par un acte spécial de sa part. Les faits sur lesquels il est fondé sont tels qu'ils ne peuvent s'appliquer à aucun autre jour de la semaine; et le seul moyen par lequel les hommes puissent être relevés de l'obligation, comme chrétiens, d'observer le septième jour, comme le requiert le quatrième commandement, serait l'abolition franche et publique de cette loi, par la même autorité qui l'a imposée.

Dans l'absence complète, dans sa Parole, de preuves quelconques d'une telle révocation ou abolition, ceux qui acceptent le service de Dieu demeurent sous l'obligation solennelle d'obéir à cette injonction positive, requérant l'observation du jour de son repos. Par quelle autorité le monde religieux de nos jours observe-t-il donc un autre jour, concernant lequel Dieu n'a donné aucun commandement? Nous sommes de nouveau ramenés directement à la question: *Qui a changé le Sabbat?* L'objet de notre prochain article sera de rechercher si Christ ou ses disciples ont autorisé et enseigné ce changement.